Rapport d'étude

Québec

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

LE FINANCEMENT PUBLIC DE LA CULTURE EN MONTÉRÉGIE :

SON POSITIONNEMENT EN REGARD DU TERRITOIRE QUÉBÉCOIS

Direction de la recherche
JUILLET 1997

103-01622

Cette publication est une réalisation
du ministère de la Culture et des Communications

Élaboration du cadre d'analyse, recherche et rédaction

Rosaire Garon
Françoise Morin
Jean Ouellet
Direction de la recherche

Avec la collaboration de

Normand Ouellet
Richard Saint-Pierre
Carole G.-Thibault
Direction de la Montérégie

Édition du document

Carole Lemay
Direction de la Montérégie

JUILLET 1997

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1997
ISBN 2-550-32015-8

TABLE DES MATIÈRES

Page

INTRODUCTION

1. LA MONTÉRÉGIE: SA SITUATION ET SON ENVIRONNEMENT 1

    1.1 Population et densités 1
    1.2 Pôles urbains régionaux et sous-régionaux 3
    1.3 Caractéristiques démographiques 6
    1.4 Lieux d'activités culturelles 10
    1.5 En bref: situation et environnement 12

2. LES DÉPENSES CULTURELLES PUBLIQUES 13

    2.1 Les dépenses d'immobilisations soutenues par le MCCQ 13
    2.2 Les dépenses du MCCQ en financement des activités artistiques, culturelles et de communication 17
    2.3 Les dépenses culturelles d'opération des municipalités 25
    2.4 En bref: les dépenses culturelles publiques 28

3. L'ACCESSIBILITÉ À LA CULTURE 30

    3.1 La bibliothèque publique 31
    3.2 Les musées 32
    3.3 Le spectacle 34
    3.4 En bref: l'accessibilité à la culture 36

CONCLUSION

LISTE DES GRAPHIQUES

LISTE DES TABLEAUX

CAHIER DES ANNEXES

INTRODUCTION

Réalisée à la demande de la Direction de la Montérégie, cette étude vise à établir le positionnement relatif de la Montérégie en regard des dépenses culturelles publiques sur le territoire québecois.

La Montérégie est située à proximité de Montréal, de loin la ville-centre la plus importante au Québec. Elle se caractérise, en regard de cette situation, par un développement qui s'inscrit fortement en continuité du tissu urbain montréalais sur une partie de son territoire communément appelée la couronne sud de l'agglomération montréalaise. L'autre partie de son territoire, hors agglomération et d'une occupation moins dense, est polarisée par cinq centres sous-régionaux se développant, malgré leur distance de Montréal, dans la zone d'influence de la ville-centre. Il s'agit là, inévitablement, d'un contexte territorial marqué par l'interdépendance des relations entre la Montérégie et le territoire montréalais. Un contexte où la notion de centralité induit des conditions particulières quant à l'accessibilité à la culture et soulève également un certain nombre de questions.

Peut-on raisonnablement évaluer l'accessibilité à la culture en Montérégie sans tenir compte de la centralité montréalaise? Est-ce fondé, dans un tel contexte, d'affirmer que la Montérégie, dont la population atteint presque 18% de la population du Québec doit nécessairement faire l'objet de 18% des dépenses culturelles publiques faites au Québec? Le niveau actuel des dépenses culturelles en Montérégie est-il le juste reflet des besoins et de la demande? Dans un contexte de centralité et de proximité montréalaise, est-on, en Montérégie, en situation de réelle iniquité? Bref, comment se positionne la Montérégie en regard des dépenses culturelles publiques sur le territoire québécois?

Afin de répondre aux exigences de la problématique qui obligeait à rechercher un cadre d'analyse permettant à la fois des comparaisons interrégionales et intrarégionales entre les entités territoriales ciblées, ***nous avons choisi de répartir les données socio-démographiques et financières sur la base d'un découpage territorial qui reflète la dynamique du développement dans la grande région de Montréal.*** Le développement concentrique qui se fait à partir de Montréal permet de situer l'analyse dans un ensemble cohérent, d'associer des régions qui se regroupent d'une manière dynamique et de discuter de la répartition relative des données financières sur des bases comparables.

Après avoir décrit la Montérégie sur la base d'un certain nombre d'éléments explicatifs reliés au territoire, à la démographie et aux lieux d'activités culturelles, nous utilisons par la suite quatre types de données pour traiter de notre sujet: les dépenses d'immobilisations, les dépenses de transfert, les dépenses municipales et les données sur l'accessibilité.

La grille d'analyse correspond au territoire de la grande région de Montréal. Elle est composée de deux sous-ensembles territoriaux: le premier correspond à l'agglomération de Montréal comprenant la *ville-centre* et les *banlieues* (elles-mêmes subdivisées entre les villes de l'Ile de Montréal et les villes de la couronne au nord et au sud de Montréal). Le second comprend le territoire hors agglomération de Montréal et correspond au territoire polarisé par les *centres urbains sous-régionaux* qui, à une certaine distance du centre, se développent encore dans la zone d'influence de Montréal. [1]

En ce qui a trait au territoire de la grande région de Montréal (et il en sera de même pour le territoire de la grande région de Québec), toutes les données de ce rapport sont analysées sur la base des ***zones territoriales suivantes*** (voir carte à la page suivante):

1. ***Montréal*** (territoire de la ville de Montréal).

2. ***Autres villes de la CUM*** (territoire de la Communauté urbaine de Montréal à l'exception de celui de la ville de Montréal).

3. ***Territoire de la couronne sud de Montréal*** comprenant les municipalités de la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR) localisées en Montérégie.

4. ***Territoire de la couronne nord de Montréal*** comprenant les municipalités de la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR) localisées dans la Région nord de Montréal (formée des régions administratives de Laval, Laurentides et Lanaudière).

5. ***Territoire hors agglomération de la Montérégie*** comprenant les municipalités de cette région localisées en dehors de l'agglomération de Montréal.

6. ***Territoire hors agglomération de la Région nord de Montréal*** comprenant les municipalités des régions adminsitratives de Laurentides et de Lanaudière localisées en dehors de l'agglomération de Montréal.

---

1 Un développement similaire autour de Québec permet de construire une grille semblable et, par suite, d'inclure la région de Chaudière-Appalaches dans les comparaisons. La région administrative de l'Estrie a ausssi été considérée en tant que région voisine de la Montérégie. La grille d'analyse qui lui est reliée comprend deux zones territoriales: l'agglomération de Sherbrooke d'une part et le reste du territoire régional d'autre part.

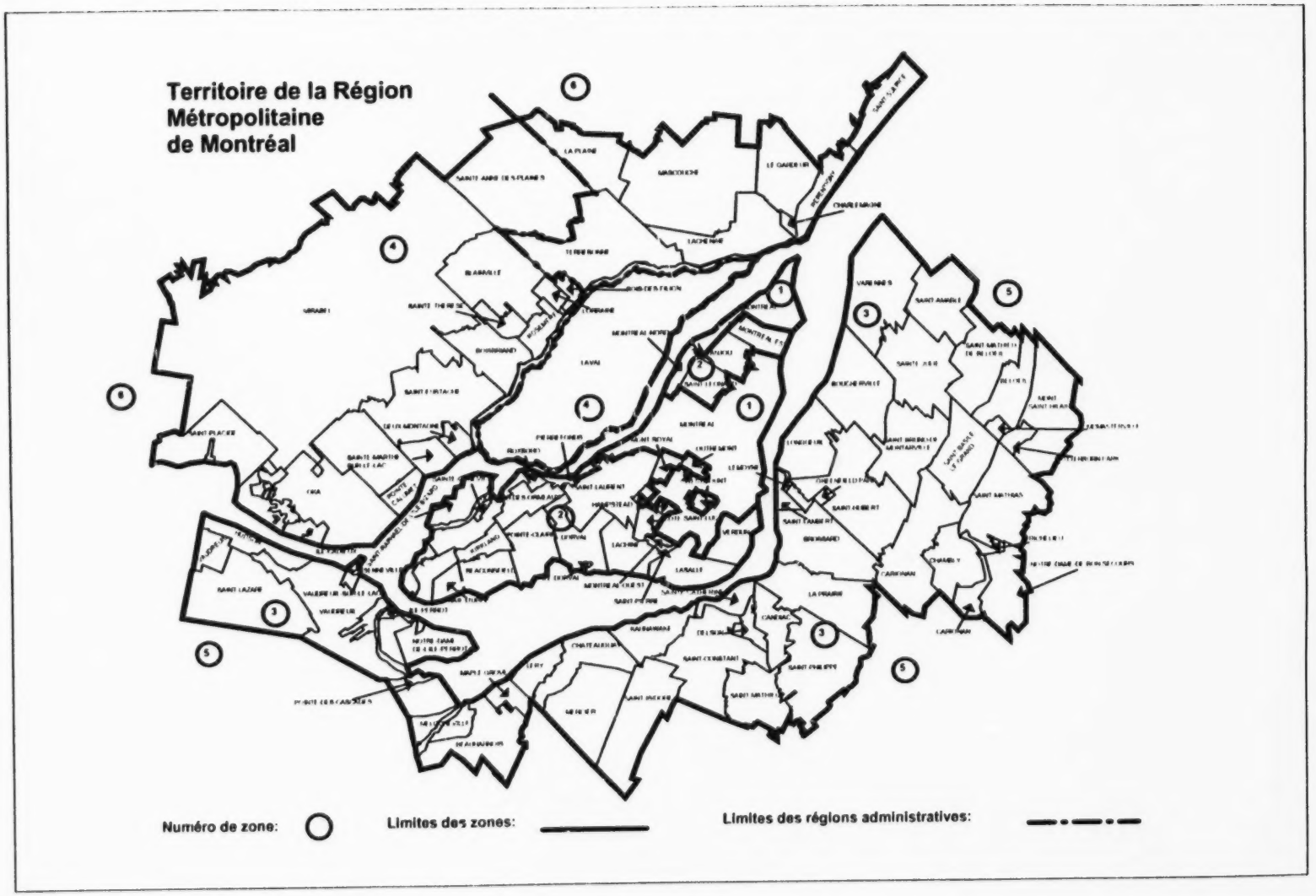
Territoire de la Région
Métropolitaine
de Montréal
Numéro de zone:
Limites des zones:
Limites des régions administratives:

1. LA MONTÉRÉGIE: SA SITUATION ET SON ENVIRONNEMENT

La Montérégie occupe la partie sud de la grande région de Montréal. Elle s'y déploie sur une superficie de 11 000 km^2 selon deux zones territoriales bien distinctes: la couronne sud de l'agglomération de Montréal et le territoire, plus au sud, polarisé par les villes hors de l'agglomération de Montréal. Ces deux entités font le pendant, au sud de la région, des deux zones territoriales similaires qui existent au nord de la grande région. Dans ce secteur en effet, les régions administratives de Laval , Laurentides et Lanaudière forment la Région nord de Montréal. Dans ce dernier territoire, de plus de 18 000 km^2, il existe comme en Montérégie deux zones territoriales bien distinctes: la couronne nord de l'agglomération de Montréal et le territoire, plus au nord, polarisé par un certain nombre de villes en dehors de l'agglomération de Montréal.

1.1 POPULATION ET DENSITÉS: UNE DISTRIBUTION CONCENTRIQUE

Montérégie et région Nord: une population de 2,4 millions d'habitants répartie symétriquement autour de l'Île de Montréal.

Avec une population de 1 273 500 habitants, la Montérégie compte presqu'autant d'habitants qu'il y en a sur l'île de Montréal (1 799 300 hab.). Cinquante sept pour-cent de cette population (728 000 habitants) se retrouvent dans la zone de la couronne montérégienne et 43 % (545 500 habitants) dans le territoire en dehors de l'agglomération de Montréal. Une répartition semblable s'observe dans la région Nord de Montréal: 732 800 personnes se retrouvent dans le territoire de la couronne et 389 000 autres dans le reste du territoire en dehors de l'agglomération de Montréal.

Une diminution progressive mais rapide des densités de population depuis le centre-ville de Montréal jusqu'aux zones territoriales qui bordent au nord comme au sud le territoire de la grande région.

Depuis le centre-ville de Montréal jusqu'à la frontière américaine au sud (si on circule sur l'autoroute 15), ou jusqu'à la zone des bas plateaux où on retrouve Granby à l'est en bordure des Appalaches (si on circule sur l'autoroute 10), on passe rapidement d'une densité de l'ordre de 5 800 habitants au km^2 dans la ville de Montréal à une densité de 484 personnes au km^2 dans la zone de la couronne montérégienne et, ensuite, à une densité de moins de 60 personnes au km^2 dans le territoire en dehors de l'agglomération au sud de la grande région. (Tableau 1)

On observe le même phénomène si, depuis Montréal, on roule sur l'autoroute 15 en direction de Laval et des autres villes de la couronne au nord de l'île de Montréal avec une densité de 477 habitants au km^2 et ensuite, au delà, dans le vaste territoire de quelque 16 000 km^2 qui vient border l'agglomération montréalaise avec une densité encore plus faible qu'en Montérégie de l'ordre de 24 habitants au km^2.

Le graphique I montre bien comment se répartissent les chiffres et les densités de population sur le territoire de la grande région de Montréal. Il fait notamment ressortir les avantages du territoire de l'agglomération urbaine de Montréal lorsqu'on considère les économies d'échelle que procurent les fortes densités de population.

GRAPHIQUE I

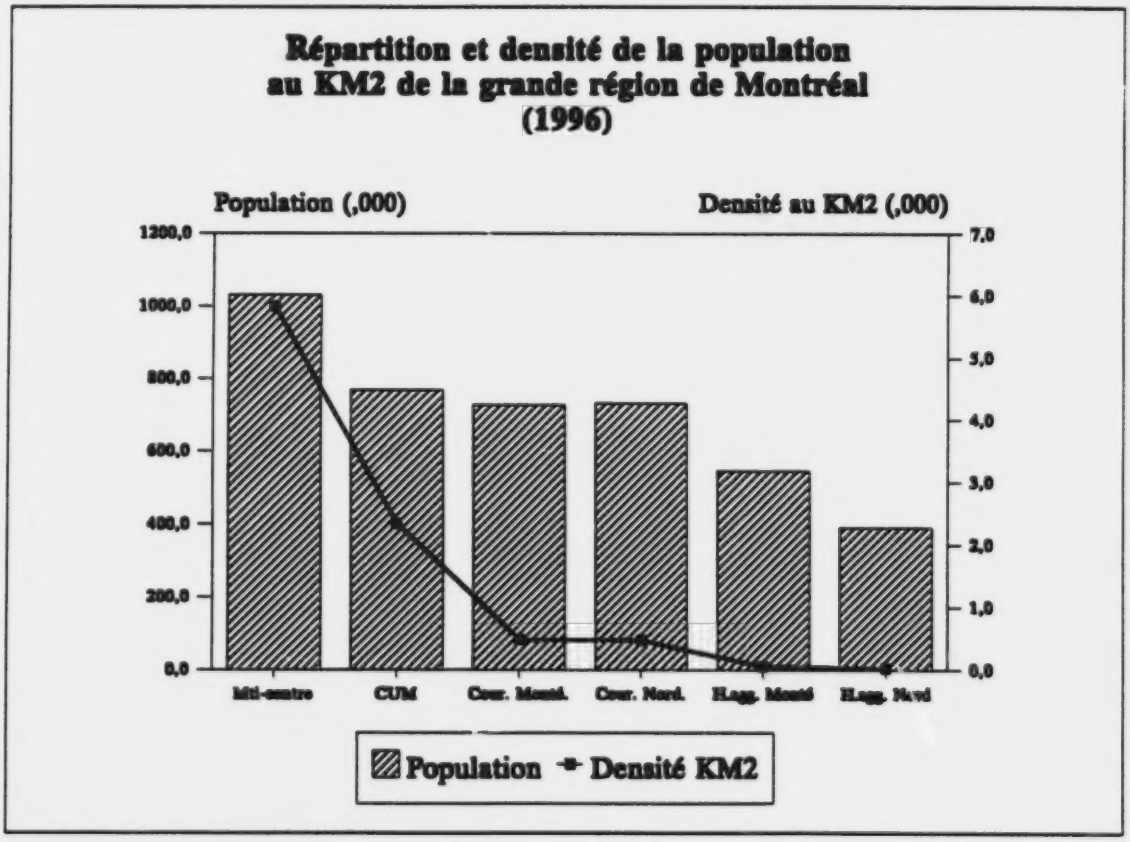

Source: Ministère des Affaires municipales, Répertoire des municipalités 1996, (août 1996).

TABLEAU 1

DENSITÉS DE POPULATION AU KM²
DANS LA GRANDE RÉGION DE MONTRÉAL

ZONES	Population ('000)	Superficie km²	Densité km²
Ville de Montréal	1 030,7	176,7	5 833,1
Autres villes de la CUM	768,6	327,0	2 350,5
Couronne de Montréal	1 460,8	3 039,4	480,6
Couronne nord	732,8	1 536,0	477,1
Couronne Montérégie	728,0	1 503,4	484,2
Hors agglomération	934,5	25 805,0	36,2
Hors agglo. région Nord	389,0	16 294,4	23,9
Hors agglo. Montérégie	545,5	9 510,6	57,4
TOTAL	**4 194,6**	**29 348,1**	**142,9**
DÉTAIL DES TERRITOIRES			
Montérégie	1 273,5	11 014,0	115,6
Couronne	728,0	1 503,4	484,2
Hors agglomération	545,5	9 510,6	57,4
Région Nord	1 121,8	17 830,4	62,9
Couronne	732,8	1 536,0	477,1
Hors agglomération	389,0	16 294,4	23,9

Source: ***Ministère des Affaires municipales, Répertoire des municipalités 1996, (août 1996).***

1.2 PÔLES URBAINS RÉGIONAUX ET SOUS-RÉGIONAUX: UN DÉVELOPPEMENT MULTIPOLAIRE

Plusieurs pôles urbains sous-régionaux en Montérégie, mais absence d'un pôle urbain dominant.

La Montérégie compte cinq pôles urbains sous-régionaux de niveau secondaire [2] : les agglomérations urbaines de Sorel, Saint-Hyacinthe, Granby, Saint-Jean-sur-Richelieu et

2 Les pôles urbains sous-régionaux sont des villes dont le rayonnement territorial est moindre que celui d'un pôle principal : un pôle urbain régional (capitale régionale) a un rayon d'influence qui correspond aux limites d'une région économique. Mentionnons aussi que la notion de hiérarchie urbaine distingue, en fonction de leur rayonnement, des pôles urbains sous-régionaux de niveau secondaire, tertiaire et quaternaire.

Salaberry-de-Valleyfield constituent, dans la zone hors agglomération, les villes satellites [3] de la métropole au sud de la grande région de Montréal. La Région nord de Montréal (constituée des régions administratives de Laval, Laurentides et Lanaudière) possède pour sa part deux villes satellites de Montréal qui sont aussi des pôles urbains sous-régionaux de niveau secondaire: les agglomérations urbaines de Joliette et de Saint-Jérôme dans la zone hors agglomération.

Parmi les villes de banlieue qui forment le territoire de la couronne urbaine autour de l'île de Montréal, certaines exercent aussi une fonction de centralité par rapport à leur environnement immédiat: ce sont les villes de sous-agglomération. Mentionnons à cet égard les villes de la MRC de Champlain dont Longueuil, les villes de Boucherville, La Prairie, Châteauguay et Vaudreuil-Dorion dans le territoire de la couronne montérégienne et les villes de Laval, Saint-Eustache, Sainte-Thérèse, Terrebonne et Repentigny dans le territoire de la couronne de la Région nord.

On ne retrouve pas en Montérégie l'existence d'un pôle urbain de premier niveau comme c'est le cas dans les régions voisines de l'Estrie et de la Mauricie avec les villes de Sherbrooke et de Trois-Rivières. On observe plutôt une multipolarité territoriale, soit plusieurs centres urbains exerçant chacun des fonctions à la grandeur d'une sous-région. Ce fait amène à considérer, au plan du découpage territorial, l'existence d'une continuité entre le territoire hors agglomération de la Montérégie et les territoires voisins des Bois-Francs et de l'Estrie et, par suite, la possibilité d'une concurrence entre certaines villes limitrophes et plus rapprochées: Drummondville est localisée à moins de 50 kilomètres de Saint-Hyacinthe sur l'autoroute *20*; Sherbrooke est située à quelque 65 kilomètres de Granby sur l'autoroute *10* et Magog, qui est encore plus près, est reconnue, comme les précédentes d'ailleurs, pour ses activités de diffusion en arts de la scène.

Des déplacements vers le centre-ville de Montréal qui confirment l'organisation concentrique du Grand Montréal.

Le tableau 2 compile les résultats de lecture de deux cartes isochrones fournies par le ministère des Transports du Québec sur les temps de déplacement des personnes se rendant à la Place des Arts de Montréal à l'heure de pointe du matin selon deux modes de transport dans la grande région de Montréal: le transport par automobile et le transport en commun.

La lecture des cartes fait état d'un ralentissement de la circulation automobile le matin dans le secteur des ponts dans la zone de la couronne montérégienne. Mais dans l'ensemble, le schéma général de la circulation automobile demeure concentrique et, à des

---

3 Les villes satellites sont des villes qui, dans la zone d'influence d'une métropole, se développent à une certaine distance de cette dernière.

distances égales, il montre en termes de temps un accès relativement égal au centre-ville de Montréal pour l'ensemble de la population résidant dans la couronne suburbaine: en Montérégie et dans la région Nord.

TABLEAU 2

DISTANCES - TEMPS*
DANS LA GRANDE RÉGION DE MONTRÉAL

DISTANCES CENTRE-VILLE (KM)	LOCALISATIONS	DISTANCES-TEMPS (MINUTES)
45	Saint-Jérôme	
30 - 35	Blainville partie nord, Saint-Janvier	60 - 65
25 - 30	Sainte-Thérèse et Blainville partie sud	55 - 60
20 - 22	Rosemère	50 - 55
15 - 20	Laval partie au nord de « 440 »	40 - 50
10 - 15	Laval partie au sud de « 440 »	30 - 40
7 - 10	Montréal partie nord-ouest et nord-est	20 - 30
0	Montréal (centre-ville)	5 - 10
	Montréal partie sud-ouest et sud-est	10 - 25
5	Longueuil partie nord	30 - 40
10	Longueuil partie sud	40 - 50
30	Chambly	50 - 55
60	MRC Rouville	

* ***Déplacements en automobile à destination de la Place des Arts à l'heure de pointe le matin.***

Source: ***Carte des lignes isochrones de déplacement,***
Ministère des Transports du Québec
Direction générale de la planification et de la technologie
Service de la modélisation des systèmes de transport 01/08/97

Ainsi, pour les personnes demeurant à Chambly, à 30 kilomètres au sud de Montréal, il en demande entre 50 et 55 minutes de leur temps pour se rendre au centre-ville à l'heure de pointe le matin. A une distance équivalente, les personnes habitant à Sainte-Thérèse dans la région Nord de Montréal prennent environ cinq minutes de plus pour se rendre au même endroit.

Par ailleurs, si on prend en considération qu'en dehors des heures de pointe journalières, le temps de déplacement en automobile est beaucoup moins long et si l'on s'entend pour dire qu'il est pour le moins réduit de moitié, les gens de Chambly prennent alors une demi-heure pour se rendre à la Place des Arts. En Montérégie, le temps de déplacement d'une heure en automobile est ainsi repoussé jusque dans la partie sud de la MRC de Rouville à 60 kilomètres environ du centre-ville de Montréal. Dans la région Nord, ce sont les gens

de la localité de Prévost, à quelque 15 kilomètres au nord de Saint-Jérôme, qui prennent une heure environ de leur temps pour se rendre à cet endroit.

L'utilisation du transport en commun pour aller au centre-ville à l'heure de pointe du matin a pour effet de ne réduire les temps de déplacement que dans le secteur de Longueuil sur la rive sud. Ailleurs, il augmente sensiblement les temps de déplacement à partir d'une certaine distance du centre-ville: il en est ainsi par exemple pour les personnes demeurant à Brossard, La Prairie et Châteauguay dans la zone de la couronne montérégienne, pour les personnes habitant les villes de Laval au nord de l'île de Montréal et de Repentigny à l'est et, enfin, pour les gens habitant dans la partie ouest de l'île depuis Côte-Saint-Luc ou Ville Saint-Laurent.

1.3 CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

LA STRUCTURE D'ÂGE DE LA POPULATION

Des rapports étroits s'établissent entre la participation culturelle, la demande de services culturels et l'âge de la population. La structure d'âge de la population est une composante importante qui intervient sur la demande d'infrastructures et de services culturels d'une part, et des usages sociaux qui en sont faits, d'autre part.

La population de la couronne montérégienne, à l'instar de la couronne nord, est relativement jeune et il s'y trouve une forte représentation d'adultes de 15 à 45 ans.

La population de la couronne montréalaise est relativement jeune, comparativement à celle des autres zones, en particulier lorsque comparée à celle de la ville de Montréal, la plus âgée de toutes. C'est dans la couronne que le pourcentage des moins de 15 ans est le plus élevé et celui des 65 ans le plus faible. Les adultes de 15 à 44 ans sont bien représentés, formant la moitié de la population. Les pyramides d'âge dans la couronne montérégienne et dans la région Nord se ressemblent comme soeurs jumelles. En dehors de la couronne cependant, il y a de légères différences et, dans ce cas, la Montérégie se montre un peu plus jeune que la région Nord. (Tableau 3)

Il y a des similitudes entre les zones des grandes régions de Montréal et de Québec quant à la répartition de la population selon l'âge. On peut établir, sous cet aspect, un rapprochement entre la ville de Montréal et la ville de Québec, entre la CUM et la CUQ - avec cette précision que la population de la CUM est légèrement plus âgée. De même, le profil d'âge de la couronne de Montréal ressemble à celui de la couronne de Québec;

il y a également des similitudes dans le profil d'âge des populations en dehors des couronnes de Montréal et de Québec (Chaudière/Appalaches). En bref, on peut affirmer que la structure d'âge de la population de la Montérégie, dans ses zones couronne et hors couronne, se compare aux zones de la région de Chaudière/Appalaches. En Estrie, la situation est différente et les rapprochements avec les autres zones d'études sont moins évidents. Signalons cependant qu'il y a un pourcentage élevé d'adultes de 15 à 44 ans dans l'agglomération de Sherbrooke (48,9 %) comparativement à la partie située en dehors; dans ce cas, les pourcentages sont plus élevés pour les catégories plus jeunes et plus vieilles.

TABLEAU 3

RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON L'ÂGE

ZONES	Moins de 15 ans (%)	15 à 44 ans (%)	45 à 64 ans (%)	65 ans et plus (%)
Ville de Montréal	14,6	49,4	21,4	14,6
Autres villes de la CUM	17,7	45,6	23,1	13,6
Couronne montérégienne	21,8	49,8	20,8	7,6
Couronne région Nord	22,6	49,8	20,2	7,4
Hors agglo. Montérégie	21,6	46,6	20,3	11,5
Hors agglo. région Nord	20,2	44,9	22,7	12,2
Montérégie	21,7	48,5	20,6	9,1
Région Nord de Montréal	21,8	48,2	21,0	9,0

Source : Recensement du Canada, 1991

LA SCOLARITÉ DE LA POPULATION

Le niveau général de scolarité peut être un élément explicatif du niveau général d'organisation culturelle et du dynamisme d'une ville, d'une collectivité ou d'une région. La scolarité est le facteur le plus déterminant dans la pratique d'activités culturelles. Elle explique aussi en partie l'organisation des milieux culturels et elle conditionne la rentabilité des équipements et des services culturels.

La couronne montérégienne, comme la couronne nord, est composée d'une forte proportion de personnes à scolarité moyenne; de plus, le nombre d'universitaires dépasse celui des moins scolarisés. Il en est de même en dehors de la couronne, sauf que les moins scolarisés sont plus nombreux que les universitaires.

La population la plus scolarisée de la grande région de Montréal se retrouve dans la CUM; celle qui l'est moins, en dehors de l'agglomération. La ville de Montréal réunit les deux extrêmes: elle cumule à la fois une forte proportion d'universitaires en même temps que la plus forte proportion de personnes moins scolarisées (moins de 9 ans). On ne rencontre pas un tel contraste dans la couronne où prédomine plutôt une scolarité moyenne (entre 9 ans et l'université) parmi les deux tiers de la population. (Tableau 4)

Le profil scolaire de la couronne montérégienne se rapproche de celui de la couronne sud de Québec (Chaudière/Appalaches) et de celui de l'agglomération de Sherbrooke. Pour leurs parts, toutes les zones situées en dehors des agglomérations de Montréal, de Québec et de Sherbrooke présentent des profils similaires de scolarité.

TABLEAU 4

RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA SCOLARITÉ

ZONES	Moins de 9 ans (%)	9 ans à université (%)	Université (%)
Ville de Montréal	22,1	52,6	25,3
Autres villes de la CUM	15,9	56,0	28,1
Couronne montérégienne	14,3	65,0	20,7
Couronne région Nord	15,8	67,5	16,7
Hors agglomération Montérégie	23,3	65,8	10,9
Hors agglomération région Nord	24,8	64,6	10,6
Montérégie	18,0	65,4	16,6
Région Nord de Montréal	18,9	66,5	14,6

Source : Recensement du Canada, 1991

LES REVENUS MOYENS DES MÉNAGES

Les ménages de la Montérégie, dans la partie couronne, ont les revenus les plus élevés de la grande région de Montréal. De plus, les revenus des ménages montérégiens en dehors de la couronne sont plus élevés que ceux de leurs vis-à-vis dans la région Nord.

Avec des revenus moyens d'environ 50 000 $ par année [4], les ménages de la couronne en Montérégie, avec les ménages de la CUM, ont les revenus les plus élevés de la région montréalaise. Ils dépassent d'environ 1 800 $ ceux des ménages de la couronne nord. On observe un écart du même ordre entre les ménages en dehors de la couronne: à nouveau, les ménages de la Montérégie ont des revenus moyens supérieurs à ceux de la région Nord (36 375 $). Il faut aussi signaler une différence très importante entre les revenus des ménages des couronnes et ceux en dehors de la couronne, tant dans la région Nord qu'en Montérégie; dans les deux cas, cette différence est de l'ordre d'environ 10 000 $.

GRAPHIQUE II

Revenus moyens des ménages de la grande région de Montréal, 1991

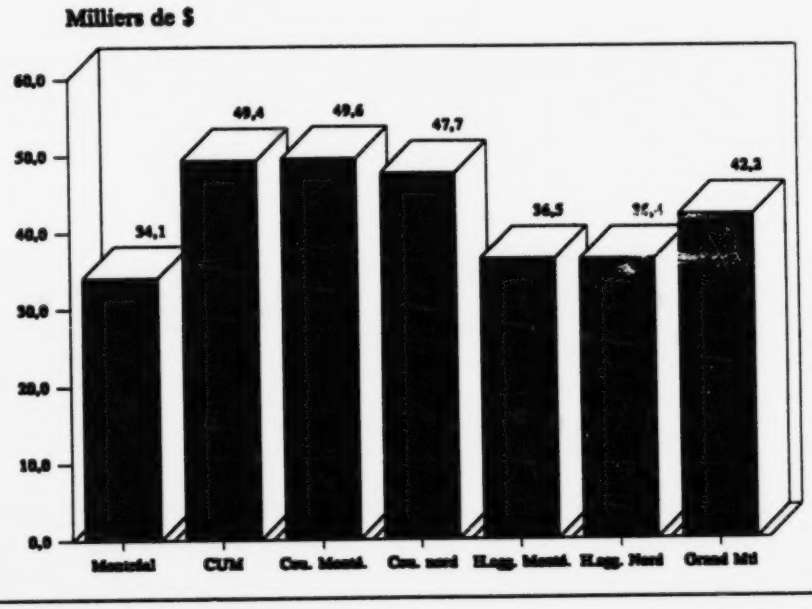

Source: recensement du Canada, 1991

4 Il s'agit des revenus moyens des ménages calculés à partir du recensement canadien de 1991

Une situation similaire existe dans la grande région de Québec mais les revenus sont généralement plus faibles que dans les zones comparables de la grande région de Montréal. Les plus faibles revenus se rencontrent dans la ville de Québec et les plus élevés dans la CUQ. Dans la couronne de Chaudière/Appalaches, les revenus des ménages sont plus faibles que dans la CUQ mais demeurent plus élevés que dans la ville de Québec et dans les zones hors agglomération. Les disparités en matière de revenus des ménages sont moins marquées en Estrie. Les revenus des ménages dans l'agglomération de Sherbrooke sont environ de 2 000 $ plus élevés qu'en dehors de l'agglomération.

1.4 LIEUX D'ACTIVITÉS CULTURELLES

Plus de 700 lieux d'activités culturelles dans les différents secteurs de la culture ont été inventoriés dans le territoire de la grande région de Montréal. Compte tenu de la présence des bibliothèques publiques et, notamment, des petites bibliothèques affiliées à un centre régional de services (CRSBP), que l'on rencontre généralement dans les localités de moins de 5 000 habitants, le nombre de lieux d'activités culturelles est relativement important dans les zones en dehors de l'agglomération de Montréal. Ces dernières comprennent ainsi 41% des lieux d'activités culturelles de la grande région de Montréal.

TABLEAU 5

RÉPARTITION DU NOMBRE DE LIEUX D'ACTIVITÉS CULTURELLES
DANS LA GRANDE RÉGION DE MONTRÉAL*

ZONES	NOMBRE DE LIEUX	%
Montréal (ville-centre)	234	32,4
Autres villes de la CUM	56	7,8
Couronnes de Montréal:	136	18,9
Couronne région Nord	(64)	(8,9)
Couronne Montérégie	(72)	(10,0)
Hors agglomération	295	40,9
Hors agglomération région Nord	(167)	(73,2)
Hors agglomération Montérégie	(128)	(17,7)
TOTAL	**721**	**100 %**

Source: ***Inventaire des équipements culturels, 1996. DRESB, MCCQ***
* ***L'inventaire ne prend pas en compte les établissements des industries culturelles tels les cinémas, les librairies, les maisons d'édition...***

Au total, la Montérégie compte un peu moins de lieux culturels que la région Nord en raison notamment d'un moins grand nombre de petites bibliothèques affiliées sur son territoire (104 dans la région Nord contre 84 en Montérégie). Signalons en outre la présence d'une vingtaine de lieux de spectacles répartis à peu près également entre la zone de la couronne et le territoire hors agglomération, ainsi que 39 musées et lieux de

diffusion du patrimoine répartis encore là assez également entre les deux zones à l'étude. À titre de comparaison, mentionnons que 30 lieux de spectacles ont été recensés dans la région Nord de Montréal dont une vingtaine dans la zone hors agglomération. Enfin, on remarque que le nombre de musées et de lieux de diffusion du patrimoine y est sensiblement le même qu'en Montérégie avec 34 établissements inventoriés dans ces secteurs.

La ville de Montréal compte pour sa part 234 lieux d'activités culturelles, soit près du tiers de ces lieux dans la grande région de Montréal. Le graphique qui suit montre que Montréal se distingue des autres zones territoriales à l'étude par la présence de lieux de production culturelle. À Montréal, les lieux de production, les lieux de spectacles et les musées composent près de 80 % du parc d'équipements culturels.

Dans les autres zones territoriales, les bibliothèques publiques font 50% des lieux culturels dans les villes de la CUM, entre 56 % et 58 % des lieux dans les zones de la couronne suburbaine et les deux tiers et plus des équipements dans les zones en dehors de l'agglomération de Montréal.

GRAPHIQUE III

Répartition des lieux d'actitivés culturelles selon le genre, grande région de Montréal (1996)

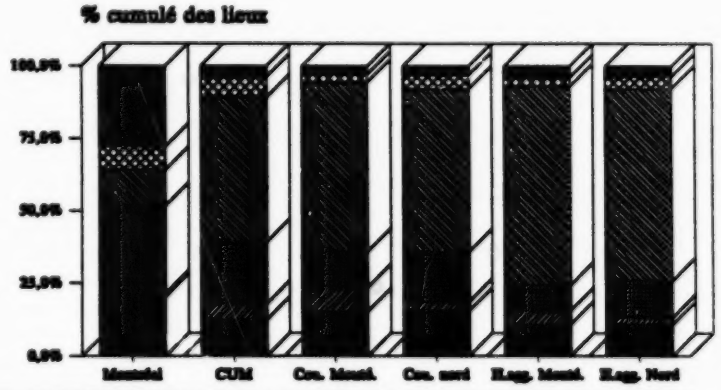

	Montréal	CUM	Cou. Montr.	Cou. nord	Extra. Montr.	Extra. Nord
Autres *	27,6	3,6	2,8	3,1	3,9	3,6
Archives, Éc. muséq.	8,1	7,3	2,8	4,7	3,1	4,3
Bibliothèque	13,4	50,0	58,4	56,3	68,8	66,5
Spectacle	30,3	21,4	12,5	17,2	6,6	13,6
Patrimoine	8,9	5,4	8,3	3,1	4,7	2,4
Musée	28,5	12,5	15,3	15,6	10,9	10,8

* *La catégorie « Autres » comprend les lieux de production.*

Sources : Inventaire des lieux d'activités culturelles, direction de la Recherche, MCCQ, 1996.

1.5 EN BREF: SITUATION ET ENVIRONNEMENT

D'UNE PART:

- la position géographique de la Montérégie dans le grand ensemble montréalais: en continuité du tissu urbain montréalais, selon des densités de population et des temps de déplacement au centre-ville qui témoignent du développement concentrique de ce grand ensemble et de la centralité de Montréal;

- l'absence d'une véritable hiérarchie urbaine avec pôle urbain dominant mais multipolarité dans la zone hors agglomération; une couronne suburbaine, à proximité immédiate du centre de l'agglomération, et un territoire hors agglomération plus étendu et moins densément peuplé mais polarisé par la présence de cinq centres urbains sous-régionaux;

- l'économie d'échelle que peut procurer la plus grande densité de la population dans la zone de la couronne est en partie neutralisée par une plus grande proximité de cette population au centre-ville de Montréal et, par suite, sa plus grande accessibilté aux activités culturelles montréalaises;

- la prédominance aussi en Montérégie (ainsi que dans la région Nord de Montréal) de lieux d'activités de diffusion (spectacles, muséologie, lieux de diffusion du patrimoine et bibliothèques publiques) notamment dans les centres urbains, et la quasi absence de lieux de production.

D'AUTRE PART:

- la population en Montérégie, tout comme dans la région Nord, est plus jeune que celle dans l'Île-de-Montréal. La moitié de la population dans la couronne est âgée de 15 à 44 ans. Les deux tiers de la population ont une scolarité qui varie entre une neuvième année et l'université. Les ménages vivant dans la couronne de la Montérégie ont les revenus les plus élevés , avec ceux des ménages de la CUM, de toute la grande région de Montréal; en dehors de l'agglomération, les revenus des ménages sont également plus élevés en Montérégie que dans la région Nord.

2. LES DÉPENSES CULTURELLES PUBLIQUES

2.1 LES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS SOUTENUES PAR LE MCCQ [5]

En Montérégie, on constate une part d'investissements pour des équipements culturels relativement faible compte tenu du poids démographique de la région dans l'ensemble du Québec.

La Montérégie, qui se situe au deuxième rang pour la population avec un pourcentage au niveau du Québec de 17,7 % n'a reçu que 5,3 % des coûts totaux d'immobilisations pour des équipements culturels durant la période 1980-1995, soit 45 366 900 $ (voir le tableau de l'Annexe 1). Ce montant se compare à celui obtenu par la région de la Mauricie - Bois-Francs: 49 778 800 $. Il s'agit alors d'une part de 5,8% du coût des projets au Québec pour cette région qui compte 486 700 habitants et fait 6,7% de la population du Québec.

TABLEAU 6

COÛTS D'IMMOBILISATIONS EN ÉQUIPEMENTS CULTURELS
DANS LA GRANDE RÉGION DE MONTRÉAL
DE 1980 À 1995

ZONES	COÛTS EN IMMOBILISATIONS M$	%
Montréal (ville-centre)	361,0 [6]	71,1
Autres villes de la CUM	39,3	7,7
Couronne de Montréal:		
Couronne région Nord	29,0	5,7
Couronne Montérégie	22,9	4,5
Hors agglomération		
Hors agglomération région Nord	33,4 [7]	6,6
Hors agglomération Montérégie	22,5	4,4
Total région Nord	(62.4)	(12.3)
Total Montérégie	(45.4)	(8.9)
TOTAL	**508,1 M$**	**100 %**

Source: MCCQ, programme d'Aide aux équipements culturels, 1980-1995.

---

5 Cette section du rapport fait état des coûts totaux des projets d'équipements culturels réalisés dans le cadre du programme PAFEC de 1980 à 1995. Y sont également indiqués les montants et pourcentages de participation du gouvernement du Québec et des municipalités. Compte tenu de la durée de la période, nous avons effectué les calculs en dollars constants sur la base de 1986. Nous avons aussi comptabilisé les projets de construction et de rénovation des grands musées d'État d'un coût de 108 445 800 $ dans la ville de Montréal et de 57 249 000 $ dans la ville de Québec.

6 Ce montant comprend le coût total, en $ constants, des projets de construction du musée d'Art contemporain (29 995 400 $) et d'agrandissement du musée des Beaux-Arts de Montréal (78 400 400 $).

7 Ce montant comprend le coût de construction de l'amphithéâtre de Lanaudière

La Montérégie a reçu au cours de la période 1980-1995 un montant en immobilisations de près de 17 millions $ en moins que le territoire formé par les régions de Laval, Laurentides et Lanaudière.

Au cours de la période 1980-1995, les zones territoriales de la Montérégie qui structurent la partie sud de la grande région de Montréal ont reçu des montants d'immobilisations équivalents: 22,9 millions $ pour le territoire de la couronne sud et 22,5 millions $ pour celui situé hors agglomération.

Par ailleurs, comme le montre le tableau 6, ces deux territoires ont reçu respectivement des montants inférieurs de quelque 6 millions $ (dans la partie de la couronne) et de quelque 11 millions $ (dans la partie hors agglomération) aux montants reçus par les régions qui structurent de la même manière que la Montérégie la partie nord de la grande région de Montréal.

L'analyse montre également une moins grande concentration des investissements dans la ville de Québec (59%) comparativement à la ville de Montréal (71%), en regard des équipements culturels des grandes régions au cours de la période à l'étude. En conséquence, des déboursés relativement plus importants ont été faits dans les autres entités territoriales de la région et, notamment, dans les villes de la CUQ. On remarque aussi que la part relative des déboursés effectués pour des équipements culturels dans la grande région de Québec a été plus importante de six points dans Chaudière-Appalaches (15%) que celle obtenue pour de tels déboursés en Montérégie (9%). (Voir le tableau 2 de l'Annexe 2).

La Montérégie a eu des investissements per capita généralement inférieurs à la région Nord de Montréal.

- la Montérégie a reçu, au niveau de l'ensemble de son territoire, 20 $ de moins per capita que les trois régions qui forment le territoire de la région Nord de Montréal;

- la Montérégie a reçu aussi, en ce qui concerne son territoire hors couronne, 44,69 $ de moins per capita que ce territoire dans la région Nord de Montréal.

TABLEAU 7

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS PER CAPITA
DANS LES TERRITOIRES À L'ÉTUDE

TERRITOIRES	MONTÉRÉGIE	RÉGION NORD DE MONTRÉAL
Couronne Hors agglomération	31,40 $ 41,26 $	39,53 % 85,95 %
TOTAL TERRITORIAL	35,62 $	55,63 $

Source: ***MCCQ, programme d'Aide aux équipements culturels, 1980-1995.***

Le graphique IV montre comment se sont réparties les participations des différents partenaires au financement des équipements dans la grande région de Montréal. Il révèle:

- l'importance relative de la part du Québec dans les zones en dehors de l'île de Montréal et notamment dans le territoire de la couronne sud en Montérégie où la part gouvernementale s'est élevée à 60% des coûts totaux d'immobilisations.

- l'importance des participations des municipalités dans les villes de la CUM, où elles ont fait 45,5 % des investissements, et la faible participation des municipalités de la couronne sud, soit 34,6 %.

- l'importance d'autres partenaires au financement que le MCCQ ou la municipalité dans la ville-centre de Montréal (61 % des investissements en équipements culturels).

- le maintien dans les territoires en dehors de l'île de Montréal des participations municipales notamment dans la zone de la couronne nord où les investissements municipaux ont été semblables à ceux des villes de la CUM, soit 44,7 % du financement des équipements.

- l'importance relative de la part de financement des autres partenaires dans la zone hors couronne dans la région Nord: cette part en effet y a été de 20%. Ce fait la distingue des autres territoires de la grande région de Montréal à l'exeption de l'île. Au total, la participation d'autres partenaires au financement des immobilisations différencie la région Nord de Montréal de la Montérégie surtout caractérisée par des participations élevées du gouvernement du Québec, au cours de la période 1980 à 1995.

GRAPHIQUE IV

Participation du gouvernement du Québec et des municipalités au coût total des projets du PAFEC, 1980 à 1995

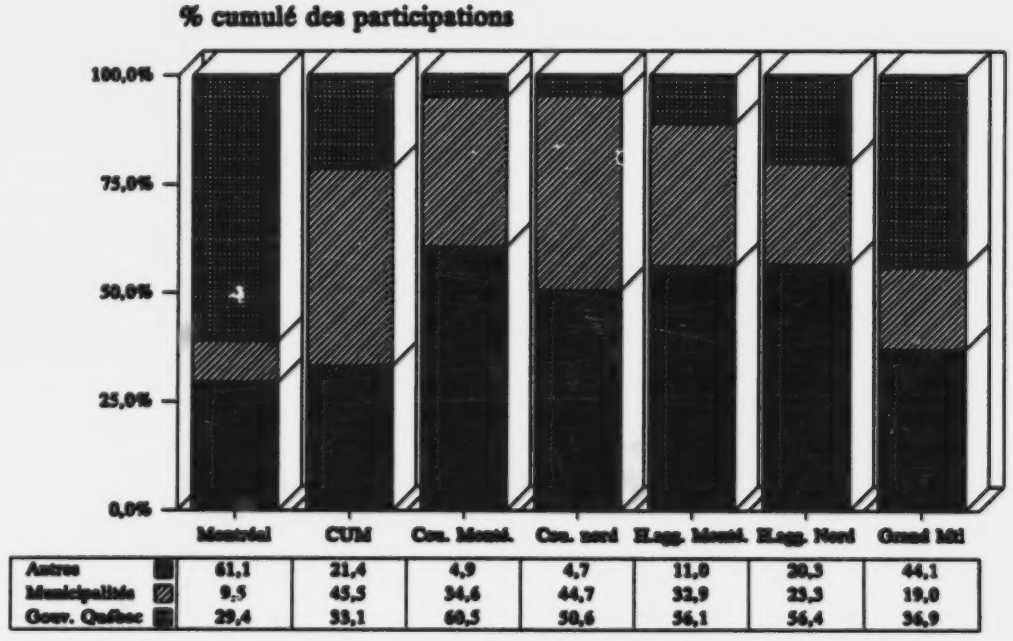

PARTICIPATION	MONTÉRÉGIE	RÉGION NORD
Autres	7,8 %	16,4 %
Municipalités	33,8 %	29,8 %
Gouvernement du Québec	58,4 %	53,8 %

Source: MCCQ, programme d'Aide aux équipements culturels, 1980-1995

Dans la grande région de Québec, il n'y a pas eu une participation aussi grande des villes de la CUQ dans le financement des projets d'équipements culturels. On remarque aussi l'importance relative du financement de ces équipements par les municpalités de la zone de la couronne sud, dans Chaudière-Appalaches. D'une manière générale, le financement de projets d'équipements par d'autres partenaires que le gouvernement du Québec ou les municipalités a été plus largement utilisé dans les différentes zones de la grande région de Québec que dans celles de la grande région de Montréal. (Voir Annexe 2).

En Estrie, enfin, le financement des infrastructures culturelles a surtout reposé, comme en Montérégie, sur la participation du gouvernement du Québec.

2.2 LES DÉPENSES DU MCCQ EN FINANCEMENT DES ACTIVITÉS ARTISTIQUES, CULTURELLES ET DE COMMUNICATION

Les dépenses du MCCQ consacrées au financement des activités sont restées à peu près stables au cours des cinq dernières années en Montérégie, qui se classe au troisième rang dans l'ensemble du Québec, après les régions de Montréal et de Québec.

Pour la seule année 1995-1996, la Montérégie a reçu 6,8 M$. Ce montant se compare avantageusement avec ce qu'elle a obtenu les années antérieures, la moyenne des 5 dernières années étant de 7 M$. Un sommet a été atteint en 1993-1994, avec 7,6 M$, avant de décroître légèrement par la suite. Même si elle arrive loin derrière les régions de Montréal et de Québec, la Montérégie se classe au troisième rang avec 5,5 % du financement en programmes d'aide [8] provenant du MCCQ, du CALQ et de la SODEC.

Mais il va sans dire que ce pourcentage baisse lorsque l'on prend aussi en compte le financement des activités qui s'opère par le biais des transferts aux organismes et sociétés d'État oeuvrant directement [9] dans les secteurs des musées, du patrimoine, des arts de la scène et des médias. De 5,5 % qu'elle était, la part de la Montérégie passe alors à 2,4 %. À l'exception évidemment de Montréal et de Québec, aucune autre région, si ce n'est la Mauricie-Bois-Francs, ne rejoint la Montérégie malgré la présence des Archives nationales du Québec et du Conservatoire de musique et d'art dramatique dans plusieurs d'entre elles (Annexe 1).

Cependant, eu égard à son poids démographique, la Montérégie perd en per capita son avantage relatif et elle accuse même un déficit. Mais il s'agit là d'une situation qu'elle partage avec les autres régions dites périphériques, celles qui se situent comme elle dans la zone d'influence de pôles centraux que sont Montréal, Québec et même Ottawa dans

---

8 Pour les fins du présent examen, nous n'avons retenu que le financement des activités en programmes d'aide, qu'il provienne du Ministère lui-même, du CALQ ou de la SODEC, ces programmes totalisent 125,4 M$ en 1995-1996. Nous avons exclu par le fait même l'aide aux équipements culturels (crédits réguliers et service de dette) de même que les dépenses d'administration du Ministère, du CALQ et de la SODEC, en tant que gestionnaires de programmes. Source: MCCQ, DRESB, Banque d'information sur les dépenses de transfert, 1995-1996 et les autres années correspondantes.

9 Les organismes et sociétés d'État concernés sont les suivants: les musées d'État (Musée d'Art contemporain, Musée des Beaux-Arts de Montréal assimilé dans les faits à un organisme d'État, Musée du Québec et Musée de la Civilisation); Centre de conservation du Québec; Place des Arts de Montréal et Grand Théâtre de Québec (organismes de diffusion en arts de la scène); Bibliothèque nationale du Québec, Télé-Québec et les réseaux des Archives nationales du Québec et du Conservatoire de musique et d'art dramatique qui couvrent la majorité des régions du Québec. Nous avons exclu par contre les organismes de réglementation (Commission de reconnaissance des associations d'artistes, Commission des biens culturels et Régie du Cinéma). Enfin, a été pris en compte également le financement des associations et regroupements nationaux concentrés à Montréal. Près de 160 M$ en 1995-1996: 156 M$ versés en transferts aux organismes et sociétés d'État et 3,6 M$ en subventions aux associations et regroupements nationaux. Sources: MCCQ, DRESB, Banque d'information sur les dépenses de transfert, 1995-1996 et les autres années correspondantes; MCCQ, DRF, Clôture de l'exercice financier 1995-1996.

le cas de l'Outaouais. Pour le seul financement en programmes d'aide qui nous intéresse ici, les per capita de ces régions se rapprochent, en effet, de celui de la Montérégie à quelques dollars près: Laval (2.75 $), Montérégie (5,39 $), Lanaudière (5,38 $) et Laurentides (5,61 $) dans la grande région de Montréal; Outaouais (7,05 $) dans la région dite d'Ottawa-Hull et Chaudière-Appalaches (7,79 $) dans la grande région de Québec. Dans ces deux derniers cas s'ajoute un indice de plus faible densité qui augmente alors le niveau du per capita.

Si la Montérégie apparaît désavantagée à première vue, elle ne l'est pas nécessairement lorsque l'on examine sa situation à la lumière de la dynamique de la grande région de Montréal

Il ne suffit pas de comparer la situation de la Montérégie à celles des autres régions et de l'ensemble du Québec. Il faut replacer la Montérégie dans le contexte de la grande région de Montréal à laquelle elle se rattache « organiquement », à tout le moins pour le territoire couvrant la couronne (couronne sud ou couronne montérégienne).

- **Reconnaissons d'emblée la centralité de la ville de Montréal en tant que pôle névralgique dans le financement des activités artistiques, culturelles et de communication**

  Sur le plan des seuls transferts aux organismes et sociétés d'État, la ville de Montréal reçoit les deux tiers de ce financement particulier et la presque totalité du soutien financier accordé aux associations et regroupements nationaux dont le siège social est localisé à Montréal, même si leurs activités atteignent d'autres régions du Québec.

  Mais, nonobstant ce financement, la centralité de la ville de Montréal reste un fait indéniable. En effet, des quelque 78,5 M$ en programmes d'aide seulement, dirigés vers la grande région de Montréal en 1995-1996, les quatre cinquièmes (79 %) ont été versés sur le territoire de Montréal centre. La Montérégie a obtenu 8,7 % de ce financement, ses vis-a-vis de la région Nord (Laval, Lanaudière et Laurentides) 6,6 % globalement et les autres villes de la CUM 5,5 %. (Tableau 8)

  Exprimé en per capita, ce constat reste toujours vrai puisque Montréal bénéficie alors d'une dépense per capita de 60,22 $ pendant que les trois autres zones bénéficient, chacune, d'une dépense per capita inférieure à 6,00 $.

TABLEAU 8

COMPARAISON DU FINANCEMENT EN PROGRAMMES D'AIDE
SELON LES ZONES DANS LA GRANDE RÉGION DE MONTRÉAL
1995-1996

DÉPENSES CULTURELLES (M$, % RELATIF ET MONTANT PER CAPITA) ET POIDS DÉMOGRAPHIQUE (% POPULATION)

ZONES	Dépenses culturelles			Poids démographique % grde région de Montréal
	M$	% grde région de Montréal	Per capita	
Ville de Montréal	62,1	79,1	60,22 $	24,6 %
Autres villes de la CUM	4,3	5,5	5,67 $	18,3 %
Couronne montérégienne	4,0	5,1	5,50 $	17,4 %
Couronne région Nord	2,2	2,8	3,00 $	17,5 %
Hors agglo. Montérégie	2,8	3,6	5,13 $	13,0 %
Hors agglo. région Nord	3,0	3,8	7,97 $	9,3 %
Montérégie	6,8	8,7	5,39 $	30,4 %
Région Nord de Montréal	5,2	6,6	4,68 $	26,8 %

Source: ***MCCQ, DRESB, Banque d'information sur les dépenses de transfert, 1995-1996***

- **Comparée à ses vis-a-vis de la région Nord, la Montérégie reçoit plus, toutes proportions gardées**

Si l'on compare maintenant le financement de la Montérégie avec celui des zones comparables de la région Nord de la grande région de Montréal et dont le poids démographique est à peu près équivalent, on constate alors que la Montérégie reçoit, toutes proportions gardées, plus que la région Nord. La Montérégie a obtenu 6,8 M$ comparativement à 5,2 M$; elle bénéficie également d'un financement per capita légèrement plus élevé.

Mais c'est la couronne montérégienne qui sort gagnante de la comparaison avec les zones correspondantes de la région Nord de Montréal. En effet, le financement per capita de la couronne montérégienne est deux fois supérieur à celui de la couronne Nord pour des populations de taille équivalente : 5,50 $ contre 3,00 $. C'est la situation opposée dans le cas de la comparaison entre les zones hors agglomération qui se fait alors en faveur de la région Nord : 5,13 $ contre 7,97 $.

- **Une répartition légèrement inégale du financement en programmes d'aide entre les composantes de la Montérégie**

  La Montérégie est formée de deux composantes ou sous-ensembles, tout comme sa vis-à-vis de la région Nord : une « *couronne* », ceinturant le pôle central (Montréal centre mais aussi l'Île de Montréal) et vivant pour ainsi dire en symbiose avec lui, et des « *pôles* » sous-régionaux situés à l'extérieur de l'agglomération montréalaise proprement dite.

  C'est ainsi que le territoire de la couronne montérégienne draine près de 60 % du financement en programmes d'aide consenti à la Montérégie, ce qui correspond cependant à son poids démographique (60 %). Exprimé en per capita, la couronne montérégienne reçoit un peu plus que le territoire hors agglomération : 5,50 $ contre 5,13 $.

- **Si le financement joue légèrement en faveur de la couronne en Montérégie, c'est l'inverse sur la région Nord**

  En effet, alors qu'en Montérégie, le territoire de la couronne reçoit près de 60 % du financement en programmes d'aide, c'est le territoire situé hors de l'agglomération qui bénéficie d'un pourcentage plus élevé dans la région Nord. Avec un financement per capita plus de deux fois supérieur à celui de la couronne nord, le territoire « *hors agglomération* » obtient 7,97 $ contre 3,00 $.

  Ce contraste marqué se retrouve à l'échelle de deux des trois régions au Nord (en raison de sa situation géographique, Laval n'est constitué que d'une couronne). Tant dans Lanaudière que dans Laurentides, le territoire hors agglomération recueille, bon an mal an, au moins les deux tiers du financement en programmes d'aide versé à chacune de ces régions.

Un profil de financement différencié qui met en lumière la singularité de Montréal centre

La singularité de Montréal centre réapparaît lorsque l'on examine le profil du financement en programmes d'aide selon les secteurs. L'aide aux arts de la scène (43 %) et aux industries culturelles (28 %) forme l'essentiel de ce financement. Il s'agit aussi de secteurs où dominent les activités de création/production. La répartition du financement selon les fonctions le confirme d'ailleurs sans appel : 56 % du financement est alloué à la création/production.

Le profil particulier de Montréal centre ressort encore plus nettement lorsqu'il est à nouveau comparé à celui des autres zones de la grande région de Montréal, zones où prédomine le financement des bibliothèques et, par ricochet, le soutien à la diffusion.

GRAPHIQUE V

Répartition du financement en programmes d'aide selon les domaines dans la grande région de Montréal 1995-1996

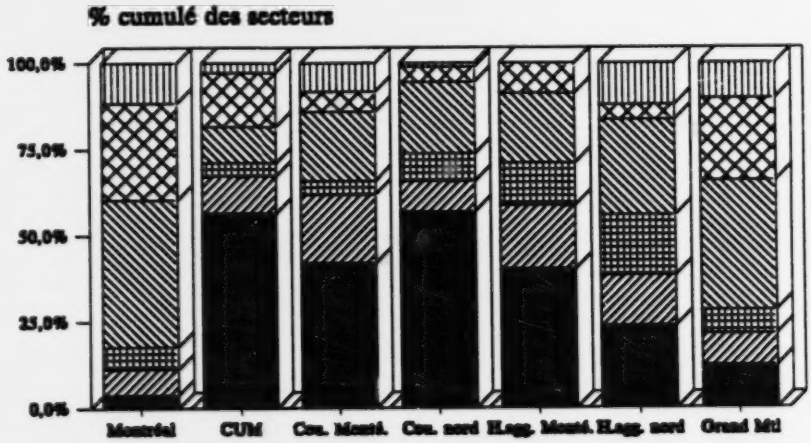

	Montréal	CUM	Cou. Monté.	Cou. nord	Hagg. Monté.	Hagg. nord	Grand Mtl
Autres *	11,6	2,7	8,3	1,2	0,1	12,1	10,2
Ind. culturelles	28,0	15,7	5,8	4,3	8,6	4,2	23,9
Arts de la scène	42,6	18,4	20,0	20,7	20,3	27,8	37,7
Arts vis. & métiers	6,4	3,9	3,9	7,9	12,3	17,4	6,8
Patrimoine et musées	7,6	10,7	19,9	8,9	18,4	14,7	9,1
Bibliothèques	3,8	36,6	42,1	57,0	40,3	23,8	12,3

* *La catégorie « Autres » regroupe les domaines des médias et des télécommunications de même que les activités qui se rattachent à plus d'un domaine et les indéterminés (voir définition des termes en annexe).*

Source : Banque d'information sur les dépenses de transfert, 1995-1996, DRESB, MCCQ

- **Un soutien privilégié aux réseaux et aux activités de diffusion en Montérégie comme dans les deux autres zones (région Nord et Autres CUM)**

  Le profil du financement en Montérégie se caractérise par un soutien au secteur des bibliothèques (41 %), largement en tête. Les domaines Arts de la scène et Patrimoine

et musées obtiennent 20 % chacun. Le soutien à la diffusion est aussi largement prédominant (58 %) et il y a tout lieu de croire qu'une part, sans doute appréciable, du financement en arts de la scène et peut-être en arts visuels et métiers d'art, concerne le volet diffusion. Il en est de même du domaine Patrimoine et musées dont la composante animation et mise en valeur peut être importante. Enfin, 20 % du financement est consacré à la création/production.

Sur ce plan, la Montérégie ressemble à la région Nord et aux autres villes de la CUM, malgré quelques variantes, ne serait-ce qu'en raison de l'importance des bibliothèques et du soutien à la diffusion en général.

GRAPHIQUE VI

Répartition du financement en programmes d'aide selon les fonctions dans la grande région de Montréal, 1995-1996

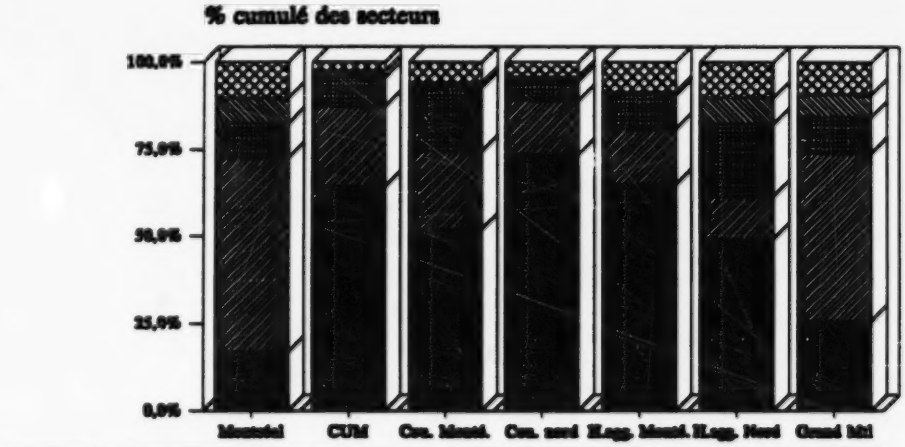

	Montréal	CUM	Cou. Mont.	Cou. sud	Mgg. Mont.	Mgg. Nord	Grand Mtl
Autres *	10,3	2,5	6,0	4,2	5,5	10,2	9,4
Formation	7,3	1,9	1,3	1,3	1,0	7,5	6,3
Cons. & mise valeur	9,7	8,3	18,3	5,6	9,7	20,8	10,4
Création & prod.	33,9	22,9	22,5	13,4	13,8	12,3	48,1
Diffusion	16,8	64,4	52,0	75,6	65,0	49,2	25,8

* ***La catégorie « Autres » regroupe les fonctions suivantes: encadrement, recherche, promotion et commercialisation, innovation technologique, les activités dont l'objet ne peut être rattaché à l'une ou l'autre des fonctions précédentes et les indéterminés (voir définition des fonctions culturelles en annexe).***

Source : Banque d'information sur les dépenses de transfert, 1995-1996, DRESB, MCCQ

- **Si les deux composantes de la Montérégie se distinguent légèrement sur le plan du partage des dépenses du MCCQ, elles ne se démarquent pas entre elles quant à leur profil de financement**

  L'examen détaillé du profil de financement des deux zones montérégiennes révèle peu de différences. C'est ainsi que la proportion allouée aux bibliothèques tourne autour de 40 % dans la couronne et à l'extérieur de la couronne. Les arts de la scène de même que patrimoine et musées comptent pour 20 % environ dans chacune des deux zones. Seul le domaine arts visuels et métiers d'art est plus élevé dans la zone hors agglomération avec 12,3 % environ.

- **Un profil du financement distinct selon les composantes territoriales dans la région Nord**

  Dans la région Nord, le territoire de la couronne et celui situé à l'extérieur de l'agglomération présentent des profils différents, en raison toujours de la place considérable occupée par le soutien aux bibliothèques : 57 % dans la couronne contre 24 % dans la zone hors agglomération. La majorité des autres domaines représentent aussi un pourcentage plus élevé à l'extérieur de la couronne; c'est tout particulièrement le cas des Arts de la scène, et nommément des activités en musique, avec 28 % du financement des activités. Le soutien à ces secteurs semble orienté aussi vers la diffusion plutôt que la création/production.

Même à une échelle plus réduite, plusieurs des tendances observées dans la grande région de Montréal se retrouvent dans la grande région de Québec. La ville de Québec joue, elle aussi, son rôle de pôle central et intégrateur.

Avec un financement en programmes d'aide d'environ 22 M$, le partage des sommes consenties avantage également la ville centre qu'est Québec. Cette dernière reçoit moins en pourcentage (64 %) que la ville de Montréal (79 %) mais son per capita lui est supérieur : 80,85 $ comparativement à 60,22 $. Cela s'explique en grande partie par une taille plus faible de population. C'est ainsi que la ville de Québec reçoit en millions de dollars, 4,5 fois moins que la ville de Montréal (14 M$ comparativement à 62 M$), elle représente par contre une population près de six fois inférieure à la population montréalaise. À cela s'ajoute, dans le cas de la ville de Québec, un profil de financement où le domaine Patrimoine et musées - dont une large part concerne les activités de restauration et de mise en valeur de l'arrondissement historique du Vieux-Québec - le dispute à celui des Arts de la scène, ce qui n'est pas le cas de la ville de Montréal.

Mais il va sans dire qu'avec un tel per capita, la ville de Québec arrive très loin en tête des autres zones de la grande région de Québec, sans avoir malgré tout le même degré d'influence et de pouvoir d'attraction que la ville de Montréal dans sa propre zone

d'influence. En effet, avec 15 % environ du financement chacun, les territoires des autres villes de la CUQ et de Chaudière-Appalaches obtiennent un pourcentage plus élevé que les territoires correspondants que sont les autres villes de la CUM ou la Montérégie dans la grande région de Montréal.

- Au sein de leur région respective, Montérégie et Chaudière-Appalaches pèsent d'un poids démographique à peu près équivalent, Chaudière-Appalaches accusant une présence un peu plus forte [10] grâce au territoire hors agglomération surtout. Cette présence comparativement plus forte de Chaudière-Appalaches se reflète dans le pourcentage du financement obtenu et dans le per capita, systématiquement plus élevés qu'en Montérégie.

- Quant à la répartition entre les composantes couronne et hors agglomération, l'écart est très tranché dans Chaudière-Appalaches au profit de la composante hors agglomération. En Montérégie, la couronne reçoit légèrement plus en pourcentage et en per capita que la composante hors agglomération. Dans Chaudière-Appalaches, la couronne reçoit beaucoup moins en pourcentage que le territoire hors agglomération et surtout beaucoup moins en termes de per capita. Son statut de couronne ne semble pas jouer à son avantage d'autant plus qu'elle ne peut miser, comme dans la couronne montérégienne, sur un poids démographique supérieur à celui de sa zone hors agglomération.

Même si Québec centre présente, à certains égards, un profil de financement différent des autres zones de la grande région de Québec, il n'offre pas une aussi grande singularité que celui de Montréal centre.

Deux domaines ressortent nettement et à égalité dans la répartition du financement alloué à Québec centre, avec 41 % chacun des dépenses du MCCQ en programmes d'aide : les domaines Arts de la scène et Patrimoine et musées. Dans le cas des arts de la scène, il s'agit d'un trait distinctif de la ville centre puisque toutes les autres zones affichent un pourcentage de 25 % et moins et, dans le cas de Chaudière-Appalaches, un pourcentage inférieur à 10 %. Et, comme dans le cas de Montréal centre, il s'agit surtout d'un financement en création/production. Cela est d'autant plus significatif que le territoire hors agglomération de Québec (rive nord), qui affiche le deuxième plus fort pourcentage (25 %) après Québec centre, se retrouve sous la barre du 1 % dans la répartition des dépenses selon les fonctions; là comme dans les autres zones , ce déplacement s'effectue au profit de la diffusion.

---

10 Mais ce n'est évidemment pas le cas à l'échelle de la province où la Montérégie a une population 3 fois supérieure à celle de Chaudière-Appalaches.

Dans le cas du domaine Patrimoine et musées, plusieurs territoires de la grande région de Québec rejoignent et dépassent même Québec centre : c'est le cas des autres villes de la CUQ (39 %), de Chaudière-Appalaches hors agglomération (57 %) et de Québec hors agglomération (51 %). Seule la couronne de Chaudière-Appalaches (8 %) échappe à ce mouvement généralisé. Cela traduit dans les faits le caractère fortement patrimonial et historique non seulement de la ville de Québec mais de la grande région de Québec dans son ensemble.

La comparaison avec la région de l'Estrie peut être révélatrice de la situation de la Montérégie [11]

Tout comme la couronne Montérégienne, l'agglomération de Sherbrooke bénéficie d'un plus fort pourcentage des dépenses que la composante hors agglomération, pourcentage qui est supérieur à son poids démographique. En Montérégie, la couronne reçoit près de 60 % du financement consenti à la région; en Estrie, l'agglomération de Sherbrooke en reçoit 60 % environ, avec les effets correspondants sur le per capita.

Les similitudes entre les deux régions ne jouent pas dans le cas du profil du financement. Sauf dans le cas des arts de la scène [12], les deux composantes de la région de l'Estrie présentent un profil apparenté, malgré quelques points d'écart en pourcentage.

2.3 LES DÉPENSES CULTURELLES D'OPÉRATIONS DES MUNICIPALITÉS

❒ PER CAPITA

Les dépenses culturelles des municipalités de la Montérégie sont plus faibles que celles des municipalités dans l'ensemble du Québec; de plus, elles sont les plus faibles à l'intérieur de la grande région de Montréal pour des zones comparables.

De façon générale, le *per capita* décroît au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la ville centre pour aller vers la couronne et hors de la couronne. Les dépenses culturelles *per capita* des villes centres, Montréal et Québec, excèdent de beaucoup celles observées sur les autres territoires.

---

11 À certains égards, la situation de la Montérégie ressemble davantage à celle de l'Estrie, à d'autres, elle se rapproche davantage de celle de Chaudière-Appalaches.

12 Cela tient en grande partie au financement « exceptionnel » du Centre d'art d'Orford, situé à l'extérieur de l'agglomération de Sherbrooke. Cela est confirmé par la répartition selon les fonctions où prédomine le soutien à la formation (44 %) dans la zone hors agglomération.

Les dépenses culturelles des municipalités de la Montérégie sont de 22,52 $ per capita; c'est un montant de 11 $ inférieur à celui de la moyenne québécoise. Comparées à la région Nord, elles demeurent moindres de 6 $. Les dépenses culturelles des villes en Montérégie demeurent moins élevées que dans la région Nord lorsque nous comparons chacune de leurs composantes, dans la couronne et hors agglomération.

Dans la couronne, le niveau de la dépense culturelle des villes de la Montérégie se rapproche de celui des villes de la CUQ et de la couronne sud de Québec (Chaudière/Appalaches). Hors de la couronne, le niveau de la dépense culturelle des villes de la Montérégie se rapproche de celui des villes hors couronne de la région Nord de Montréal et de la région de Québec. Mais on peut difficilement établir une comparaison dans les dépenses culturelles des villes entre la Montérégie et la région de l'Estrie.

TABLEAU 9

MONTANT *PER CAPITA* DES DÉPENSES CULTURELLES D'OPÉRATIONS DES VILLES ET POURCENTAGE DE CES DÉPENSES DANS LES DÉPENSES D'OPÉRATIONS DES VILLES
DANS LA GRANDE RÉGION DE MONTRÉAL[13]

ZONES	Dépenses culturelles Montant *per capita* ($)	% du total des dépenses d'opérations
Ville de Montréal	70,88	4,7
Autres villes de la CUM	40,76	3,2
Couronne montérégienne	27,28	3,8
Couronne région Nord	34,03	4,9
Hors agglomération Montérégie	15,13	2,7
Hors agglomération région Nord	18,18	2,7
Montérégie	22,52	3,4
Région Nord de Montréal	28,57	4,1
ENSEMBLE DU QUÉBEC	**33,55 $**	**3,7 %**

Source: ***Ministère des Affaires municipales, Fichiers des prévisions budgétaires des municipalités, 1995.***

13 Les données tirées des fichiers du ministère des Affaires municipales sont utilisées ici pour estimer la dépense culturelle des municipalités. Les données sont celles des prévisions budgétaires de l'année 1995. Pour avoir l'idée la plus actuelle possible de l'action culturelle municipale, nous avons préféré travailler avec le fichier des prévisions budgétaires de l'année 1995, plutôt qu'avec celui des dépenses réelles de 1993, étant donné que les écarts observés au cours des années antérieures entre prévisions et dépenses sont faibles. Nous traitons ici des dépenses culturelles d'opérations des municipalités. Ces dépenses n'englobent pas toutes les dépenses culturelles puisque les dépenses culturelles ne peuvent être retracées à l'intérieur de postes regroupant les dépenses en immobilisations, les frais de financement et le service de la dette. Aussi, on retiendra qu'il s'agit toujours, ici, des dépenses d'opérations seulement. La mesure de la dépense culturelle se fait à partir d'un *per capita* et à partir du pourcentage de la dépense culturelle dans les dépenses d'opérations.

❒ EN POURCENTAGE DES DÉPENSES D'OPÉRATIONS

L'effort municipal fourni pour le financement des activités culturelles, mesuré en pourcentage du total des dépenses d'opérations des villes, est une indication de la priorité accordée par les villes à la culture par rapport à d'autres services municipaux.

Les villes de la couronne en Montérégie consacrent une proportion moins grande de leurs dépenses à la culture que les villes de la couronne de la région Nord. Les villes en dehors de l'agglomération, au nord et au sud, attribuent une part semblable de leurs dépenses à la culture.

La ville de Montréal affecte une part relativement importante de son budget d'opération à la culture et elle n'est devancée dans la région de Montréal que par les villes de la couronne nord. L'effort relatif des villes de la couronne est plus élevé que celui des villes de la CUM (même si le per capita de ces dernières est plus élevé). En dehors de la couronne, les villes dépensent moins pour la culture, en proportion de leurs budgets.

La culture apparaît davantage prioritaire pour les villes de la couronne nord que pour celles de la couronne montérégienne; au nord, une part plus grande des dépenses va à la culture qu'en Montérégie. En dehors de la couronne, l'écart disparaît par contre entre les villes au nord et au sud.

Si nous établissons une comparaison entre les villes de la Montérégie, celles de la région de Québec et celles de l'Estrie, il apparaît que la dépense relative des villes en Montérégie (3,4 %) est un peu plus élevée que dans la région de Québec (3,0 %) et bien davantage qu'en Estrie (1,4 %). Mais couronne pour couronne, en Montérégie et dans Chaudière/Appalaches, le pourcentage des dépenses consacrées à la culture est plus bas en Montérégie.

En Montérégie, 64 % des dépenses culturelles vont à la bibliothèque.

Quant aux postes budgétaires pour lesquels s'effectue la dépense municipale, une constante ressort dans la région de Montréal: la bibliothèque publique est le poste le plus important, accaparant souvent plus de 60 % du budget culturel, sauf pour la ville même de Montréal où il est moins important (39 %). Dans ce dernier cas, d'autres postes obtiennent une part appréciable des dépenses, comme les activités de restauration patrimoniale (15 %) et diverses classées en « Autre » (25 %) [14]. Dans les deux zones distinguées en Montérégie, 64 % des dépenses culturelles vont à la bibliothèque. Les dépenses culturelles des centres communautaires ne sont pas à négliger non plus, puisque 14 % du budget leur est consacré dans la couronne et près de 11 % en dehors de la couronne.

---

14 Le poste comptable « Autre » englobe diverses dépenses relatives à des activités culturelles non mentionnées ou exercées dans des endroits non décrits dans les autres postes, comme les centres d'archives publics et privés, les parcs historiques, etc

TABLEAU 10

RÉPARTITION DES DÉPENSES CULTURELLES DES VILLES
SELON LES POSTES COMPTABLES
DANS LA GRANDE RÉGION DE MONTRÉAL

ZONES	Bibliothèque (%)	Centre communautaire (%)	Musée (%)	Patrimoine (%)	Administration (%)	Autre (%)
Ville de Montréal	39,3	7,3	5,4	15,1	7,8	25,1
Autres villes de la CUM	76,1	6,5	1,8	0,0	9,3	6,2
Couronne montérégienne	64,3	14,2	1,1	0,4	10,9	9,1
Couronne région Nord	67,8	9,3	0,1	0,0	16,1	6,7
Hors agglo. Montérégie	64,5	10,6	1,1	0,6	5,8	17,4
Hors agglo. région Nord	58,7	8,8	0,9	0,7	13,8	17,0
Montérégie	64,4	13,1	1,1	0,4	9,3	11,7
Région Nord de Montréal	65,8	9,2	0,3	0,2	15,6	8,9

Source: Ministère des Affaires municipales, Fichiers des prévisions budgétaires des municipalités, 1995.

2.4 EN BREF: LES DÉPENSES CULTURELLES PUBLIQUES

- Sur le plan des investissements en immobilisations, la Montérégie accuse un déficit certain comparativement aux niveaux d'investissements réalisés dans les autres régions du Québec, cela en raison de son poids démographique, le deuxième en importance au Québec. Ce déficit persiste dans la comparaison avec les niveaux d'investissements de la région Nord de Montréal.

- Par contre, la Montérégie est une des régions où le niveau de participation du gouvernement est le plus élevé par comparaison avec la participation municipale et celle des autres partenaires. La participation municipale apparaît alors proportionnellement plus faible, la Montérégie ayant aussi attiré un faible pourcentage du financement par les autres partenaires (gouvernement fédéral et secteurs privés) comparativement à d'autres régions.

...

- Quant au financement des activités par le MCCQ, la situation de la Montérégie s'apparente à celle des autres régions périphériques du Québec dont le per capita se révèle plus faible que la moyenne québécoise. Par contre, dans la grande région de Montréal, le financement de la Montérégie se compare avantageusement avec sa vis-à-vis de la région Nord. De plus, chacune de ses composantes reçoit en proportion de son poids démographique au sein de la Montérégie. Enfin, rien ne distingue entre elles, les deux zones montérégiennes quant à leur profil de financement: prépondérance de la bibliothèque publique mais avec une certaine diversification grâce aux domaines Patrimoine et musées et Arts de la scène. Le profil du financement se caractérise également par l'accent mis sur la diffusion sous toutes ses formes, peu importe le domaine culturel concerné.

- Les municipalités de la Montérégie, quant à elles, financent les activités culturelles à un niveau inférieur à la moyenne québécoise. Plus précisément, les dépenses per capita et le pourcentage des dépenses culturelles dans les dépenses d'opérations des villes sont plus faibles dans la couronne montérégienne que dans celle de la région Nord. Quant aux villes situées en dehors de l'agglomération de Montréal, les montants per capita sont aussi plus faibles en Montérégie que chez leurs vis-à-vis de la région Nord. L'effort des villes de la Montérégie, tout comme dans la région Nord, porte surtout sur la bibliothèque avec cependant une importance plus grande prise par le centre communautaire en Montérégie que dans la région Nord.

3. L'ACCESSIBILITÉ À LA CULTURE[15]

L'accessibilité à la culture est ici évaluée à partir de quelques domaines clés : l'accessibilité aux équipements culturels, la fréquentation des bibliothèques publiques, l'assistance aux spectacles et la ville choisie habituellement pour les sorties aux spectacles.

TABLEAU 11

POURCENTAGE DE LA POPULATION DE LA GRANDE RÉGION DE MONTRÉAL QUI DÉCLARE AVOIR FACILEMENT ACCÈS À DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS DE LEUR DOMICILE (POPULATION DE 15 ANS ET PLUS)

ZONES	Bibliothèque (%)	Salle de spectacle (%)	Musée, centre d'exposition (%)
Ville de Montréal	90,4	63,6	62,9
Autres villes de la CUM	96,7	59,5	47,4
Couronne montérégienne	95,5	62,5	50,0
Couronne région Nord	93,0	64,3	44,0
Hors agglomération Montérégie	95,8	69,2	33,1
Hors agglomération région Nord	94,2	63,7	53,4
Montérégie	95,6	63,6	43,7
Région Nord de Montréal	93,4	63,2	47,2
ENSEMBLE DU QUÉBEC	92,7	67,5	56,7

Question : ***Les équipements suivants sont-ils facilement accessibles de votre domicile? Oui ou Non. Salle de spectacles, bibliothèque publique, musée ou centre d'exposition...***

15 Les données de l'enquête du MCCQ sur les pratiques culturelles (1994) servent à mesurer l'accessibilité à la culture. Cette enquête consiste en un sondage mené auprès d'un échantillon représentatif de la population québécoise âgée de 15 ans et plus. L'échantillon final est composé de 4 894 répondants sur l'ensemble du territoire québécois à l'exception du Nord-du-Québec.

TABLEAU 12

POURCENTAGE DE LA POPULATION DE LA GRANDE RÉGION DE MONTRÉAL
QUI DÉCLARE FRÉQUENTER DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET ASSISTER À DES SPECTACLES
(POPULATION DE 15 ANS ET PLUS)

ZONES	FRÉQUENTATION D'ÉTABLISSEMENTS CULTURELS						Assistance aux spectacles
	Bibliothèque[1]	Total musées	Musée d'art	Autre musées	Musée des Beaux-Arts	Musée d'Art contemporain	
Ville de Montréal	30.0	43.6	38.9	19.1	27.9	16.2	60.5
Autres villes CUM	34.6	47.4	37.6	20.4	27.4	8.4	60.0
Couronne Montérégie	41.5	34.1	26.2	19.3	13.7	8.3	68.9
Couronne région Nord	42.1	30.4	22.4	15.3	10.6	6.0	67.2
Hors agglo. Montérégie	33.6	22.0	15.0	11.9	5.6	3.5	65.5
Hors agglo. région Nord	27.2	25.7	15.4	15.5	6.1	3.4	59.8
Montérégie	38.7	29.7	22.1	16.6	13.7	8.3	67.7
Région Nord	37.2	28.8	20.1	15.4	10.6	6.0	64.8
ENSEMBLE DU QUÉBEC	31,8	36,9	27,0	20,9	12,7	6,7	65,4

1 : *Fréquentation de la bibliothèque publique de la ville.*

3.1 LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

Généralement de la responsabilité municipale, le service de bibliothèque publique est décentralisé et son accès est généralisé.

La bibliothèque publique est sans conteste l'équipement culturel le plus accessible à la population. Dans la grande région de Montréal, plus de 90 % de la population estime qu'elle y a facilement accès de son domicile.

Les taux les plus élevés de fréquentation de la bibliothèque publique au Québec se rencontrent dans la grande région de Montréal.

Les régions de Laval, des Laurentides et de la Montérégie se caractérisent par des taux plus élevés de fréquentation de la bibliothèque publique que dans l'ensemble du Québec. Dans la couronne, les taux dépassent 40 %, notamment dans les Laurentides. La fréquentation est plus faible en dehors de la couronne, surtout dans la région Nord.

La fréquentation de la bibliothèque en Montérégie est une pratique plus courante que dans plusieurs zones servant de référence dans la région de Québec et en Estrie.

Signalons au passage que les jeunes fréquentent davantage la bibliothèque que les personnes âgées. Or, la population en Montérégie (et dans la région Nord) est formée à environ 70 % de personnes de moins de 45 ans; c'est peut-être là un élément explicatif du haut rendement de la bibliothèque.

3.2 LES MUSÉES

Le sentiment d'accessibilité aux musées varie de façon importante selon le lieu de résidence. Plus élevé dans la ville-centre, il décroît en passant dans la CUM et dans la couronne.

Le musée est un équipement pour lequel le sentiment d'accessibilité varie considérablement sur le territoire. Il est moins grand dans la grande région de Montréal (52 %) que dans l'ensemble québécois (57 %) et plusieurs régions du Québec déclarent y avoir plus facilement accès que les régions montréalaises.

La population de la ville de Montréal déclare avoir accès aux musées dans une plus forte proportion que celle du reste du territoire montréalais. L'accessibilité décroît de plusieurs points dans la CUM et la couronne.

Les situations dans la région Nord et en Montérégie sont très différentes. La population de la couronne montérégienne a plus facilement accès aux musées que sa vis-à-vis dans la couronne nord; en revanche, la population de la Montérégie en dehors de l'agglomération a le sentiment d'avoir moins accès aux musées que sa vis-à-vis dans la région Nord.

L'accessibilité aux musées semble acquise à une personne sur deux dans la couronne montérégienne et à Laval; mais dans le reste de la couronne nord (Laurentides et Lanaudière), c'est une personne sur trois qui a le même sentiment. En dehors de l'agglomération, l'accessibilité aux musées semble plus difficile en Montérégie en comparaison de celle dans la région Nord.

Globalement, la fréquentation des musées diminue en passant de Montréal-centre à la couronne et en dehors de la couronne; la fréquentation des musées d'art explique en bonne partie ce phénomène.

La fréquentation des musées dont il est ici question est celle des musées en général et des musées selon qu'ils sont des musées d'art ou d'autres musées. On prend également en considération les grandes institutions muséologiques que sont le musée des Beaux-Arts et le musée d'Art contemporain à Montréal, le musée du Québec et le musée de la Civilisation à Québec.

La fréquentation des musées dans la grande région de Montréal se rapproche de la moyenne québécoise, 37 %. Il y a toutefois des différences notables selon qu'il s'agit des musées d'art et des autres musées, les musées d'art étant davantage fréquentés que ne le sont les autres musées.

Les taux de fréquentation des musées en général sont plus élevés dans la ville de Montréal et la CUM que dans la couronne et hors couronne. Cette diminution est due essentiellement aux musées d'art dont la fréquentation est sensible à l'éloignement du centre-ville. La localisation des grands musées d'art au centre-ville explique en bonne partie ce phénomène de décroissance de la fréquentation lorsqu'on s'y éloigne.

La population de la couronne en Montérégie visite davantage les musées d'art et les autres musées que celle de la couronne nord.

Cela vaut particulièrement en regard de la population de la couronne dans les Laurentides et dans Lanaudière.

En dehors de l'agglomération de Montréal, la population de la région Nord et celle de la Montérégie se rendent aux musées d'art autant l'une que l'autre; il en va un peu autrement pour les autres musées et leur fréquentation est légèrement plus faible en Montérégie que dans la région Nord.

La force d'attraction du musée des Beaux-Arts et du musée d'Art contemporain s'exerce d'abord sur la population de Montréal, puis celle de la CUM; elle s'atténue graduellement dans la couronne, en passant de Laval et de la Montérégie à Lanaudière et aux Laurentides, puis encore en passant dans les zones en dehors de la couronne.

La population de la ville de Montréal présente les taux les plus élevés de visite des deux grands musées d'art. La population de la CUM pour sa part est autant attirée par le musée des Beaux-Arts mais l'est moins par celui d'Art contemporain. Dans la couronne de Montréal, il y a une baisse importante dans le taux de fréquentation du musée des Beaux-Arts, alors que celui du musée d'Art contemporain se maintient au niveau de la CUM. En dehors de la couronne, l'attraction des deux grands musées est beaucoup plus faible.

Laval et la couronne de la Montérégie ont un comportement semblable quant à la fréquentation des deux grands musées; ces deux zones obtiennent des taux semblables de fréquentation qui dépassent ceux observés dans le reste de la couronne de Lanaudière, des Laurentides et en dehors.

3.3 LE SPECTACLE

Il ne semble pas y avoir d'inégalité dans l'accessibilité aux salles de spectacle dans l'ensemble du territoire de la grande région de Montréal.

Les deux tiers de la population de la grande région de Montréal trouvent que les salles de spectacles leur sont facilement accessibles de leur domicile. On observe de légères variations sur le territoire mais, globalement, il n'y a pas d'écart marqué entre le centre-ville, la couronne et les zones hors couronne.

Les comportements en Montérégie et dans la région Nord sont sensiblement les mêmes en matière d'assistance aux spectacles.

La sortie aux spectacles est fortement répandue dans toutes les zones de la région de Montréal et les écarts entre les taux et les moyennes de sorties sont généralement assez faibles entre les zones. Cependant une plus grande partie de la population de la couronne va à des spectacles que celle qui habite Montréal, la CUM et les zones hors agglomération. Par contre, la fréquence des sorties des spectateurs est d'autant plus forte qu'ils sont rapprochés du centre-ville.

Les comportements en Montérégie et dans la région Nord sont sensiblement les mêmes lorsque l'on compare les zones de la couronne entre elles et les zones hors couronne.

L'éloignement des salles n'est pas un obstacle à la sortie pour la population de la couronne.

Certains spectateurs ne sortent pas autant qu'ils le voudraient. Les empêchements sont principalement d'ordre économique (45,5 % invoquant le manque d'argent, le prix des billets et de la sortie) et une question de temps (36,3 % disant manquer de temps pour sortir davantage). L'éloignement des salles ne figure pas parmi les empêchements majeurs; toutefois, cette raison est invoquée plus souvent par les populations en dehors de l'agglomération dans les Laurentides et dans Lanaudière (15 %) que celle de la Montérégie (8 %).

Montréal s'impose comme ville de destination pour le spectacle sur tout le territoire de la grande région de Montréal à l'intérieur de la couronne.

Montréal est la ville qui s'impose à la grande majorité des spectateurs de Montréal, de la CUM et de la couronne lorsqu'il s'agit d'aller aux spectacles. Cette attraction de Montréal diminue de façon importante pour les spectateurs situés hors de l'agglomération montréalaise.

Un meilleur équilibre tend à s'établir entre la ville-centre et d'autres villes choisies comme destinations pour le spectacle. L'attraction des villes en dehors de la couronne pour les spectateurs demeure un peu plus faible en Montérégie que dans la région Nord; une partie des spectateurs habitant l'extérieur de la couronne, en Montérégie, choisissent des destinations à l'extérieur de la région (18,7 %) dont un certain nombre (3,4 %) la région voisine de la Mauricie/Bois-Francs.

GRAPHIQUE VII

Villes choisies habituellement par les spectateurs pour leurs sorties aux spectacles, selon la résidence

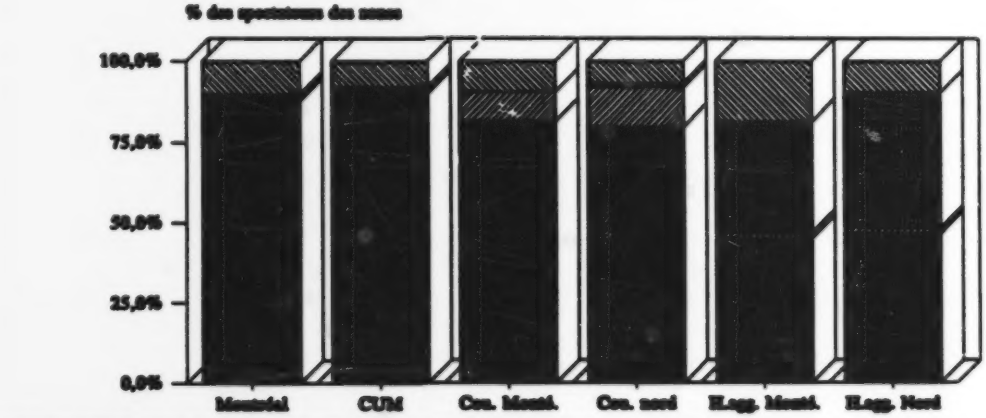

Source : Enquête sur les pratiques culturelles des Québécois, 1994, MCC.

3.4 EN BREF: L'ACCESSIBILITÉ À LA CULTURE

- De façon globale, la population de la Montérégie a le sentiment d'avoir facilement accès à la bibliothèque publique et à la salle de spectacle. L'accès au musée et au centre d'exposition paraît aussi bien assuré à la population de la couronne montérégienne qu'à celle des villes de la CUM à l'exception de Montréal; en revanche, l'accès à cet équipement culturel semble plus difficile à la population de la Montérégie vivant hors de l'agglomération.

- Le taux de fréquentation de la bibliothèque est plus élevé en Montérégie que dans les autres zones de la grande région de Montréal. La fréquentation des musées demeure par contre plus faible que dans la ville-centre et les autres villes de la CUM et cela est encore plus vrai pour la population hors couronne. Les deux tiers de la population, en Montérégie, assistent à des spectacles; il s'agit là d'une proportion plus élevée que dans la ville de Montréal et dans les autres villes de la CUM. La grande majorité des spectateurs de la couronne vont habituellement à Montréal pour voir des spectacles; mais en dehors de la couronne, moins de la moitié des spectateurs choisissent Montréal, les autres se dirigeant vers d'autres villes plus accessibles pour eux.

CONCLUSION

Qu'en est-il du positionnement de la Montérégie au regard des dépenses culturelles publiques? Certains constats permettent de profiler une situation qui demeure tributaire, de toute évidence, d'une dynamique territoriale beaucoup plus vaste.

♦ LE NIVEAU DES DÉPENSES PUBLIQUES: DES CONSTATS RÉVÉLATEURS

Le positionnement de la Montérégie, notamment dans la grande région de Montréal, se caractérise globalement ainsi:

- un niveau d'investissement inférieur quant aux infrastructures culturelles;
- un niveau de financement légèrement supérieur quant aux activités culturelles;
- un niveau de dépenses culturelles municipales inférieur;
- le financement de la culture porte d'abord sur des activités de diffusion (bibliothèques, musées, centres d'interprétation) qui sont, à leur manière, des services de première ligne en regard du développement culturel d'une société. Cette situation est caractéristique des autres régions du Québec, à l'exception de Montréal et de Québec où l'on observe une polarisation certaine à l'égard de la création et de la production.

Les infrastructures culturelles

Les investissements dans les infrastructures culturelles en Montérégie, au cours des quinze dernières années, ne sont pas proportionnels à son poids démographique dans l'ensemble du Québec. Ce constat se vérifie également pour toutes les régions périphériques, à savoir Laval, Laurentides, Lanaudière et Chaudière-Appalaches. En contrepartie, les régions de Montréal et de Québec ont bénéficié d'investissements très largement supérieurs à leur poids démographique.

En comparant les investissements financiers dans les régions périphériques, on observe un déficit de 17 M$ en Montérégie par rapport à la région Nord de Montréal [16], comparable en terme de population. Ce déficit de la Montérégie se retrouve aussi dans chacune de ses composantes (couronne et hors agglomération) lorsque comparées à leur vis-à-vis de la région Nord.

---

16 Rappelons que la région Nord de Montréal regroupe les régions administratives de Laval, Laurentides et Lanaudière. Dans Lanaudière, le projet d'amphithéâtre d'un coût de 5,4 M$ a compris près du quart des investissements effectués de 1980 à 1995. Mais d'autres projets d'importance tels à Joliette la salle Roland-Brunelle (4,2 M$), le musée d'Art (2,6 M$) et à Repentigny la bibliothèque municipale (2,9 M$) ont aussi totalisé des coûts d'immobilisation de près de 10 M$, soit 41 % environ des investissements effectués dans la région au cours de la période.

Sur la base du per capita, le déficit se maintient avec le territoire de la région Nord de Montréal et l'écart s'élargit encore plus avec celui de Chaudière-Appalaches, en raison d'une plus faible densité de population dans cette dernière région. C'est ainsi que dans les territoires moins urbanisés et donc moins densément peuplés, on observe des per capita plus élevés pour un niveau comparable de financement. Cela s'applique aussi bien au financement des infrastructures qu'à celui des activités.

Les activités culturelles

À l'échelle du Québec, on retrouve sur le plan du financement des activités par le MCC un «modèle» regroupant les régions administratives en trois groupes, à savoir les régions de Montréal et de Québec en tant que pôles centraux, avec un per capita dépassant largement la moyenne, les régions périphériques à ces pôles avec un per capita inférieur à la moyenne et les autres régions avec un per capita se rapprochant davantage de la moyenne.

Le financement des activités par le MCC en Montérégie se compare avantageusement avec celui de la région Nord de Montréal. La Montérégie reçoit même plus, toutes proportions gardées, en pourcentage et en per capita. Par contre, la Montérégie reçoit proportionnellement moins que Chaudière-Appalaches, cela étant dû au poids démographique plus faible de cette dernière.

Au sein de la Montérégie, on remarque une répartition à peu près égale entre les deux zones, compte tenu de leur poids démographique respectif (60 % dans la couronne et 40 % dans la zone hors agglomération). En revanche, on constate un rapport moins égal dans la région Nord de Montréal car la zone hors agglomération profite d'un financement supérieur à son poids démographique, ce qui est peut-être révélateur d'une dynamique différente dans la région Nord suscitée par les pôles urbains qui s'y trouvent [17].

Les dépenses culturelles des villes

Dans la région de Montréal et ses périphéries, les dépenses culturelles des villes décroissent progressivement du centre vers la couronne et les zones hors agglomération. Le même phénomène se répète dans la région de Québec et ses périphéries.

Les dépenses culturelles des villes, principalement dans la couronne montérégienne, sont plus faibles per capita et représentent un pourcentage moins élevé de leurs dépenses d'opérations par rapport aux dépenses culturelles des villes de la couronne

---

17 La ville de Joliette totalise, à elle seule, 1,0 M$ en financement des activités par le MCCQ; une très large part de ces subventions se répartit à peu près également entre le Festival de Lanaudière (et les activités de formation musicale) avec 375,0 $, le musée d'Art et d'autres activités en arts visuels pour 358,0 $.

Nord. Dans la zone hors agglomération, la dépense culturelle en Montérégie est plus faible per capita que dans la région Nord, tout en demeurant d'un niveau comparable en termes de pourcentage des dépenses.

On observe, par ailleurs, que les municipalités en Montérégie s'impliquent moins dans le financement des infrastructures culturelles, celles-ci devenant alors davantage tributaires du soutien du gouvernement du Québec, ce qui n'est pas le cas dans les autres zones de la grande région de Montréal. Ainsi, les infrastructures culturelles sont financées à 50 % par d'autres partenaires (municipalités et autres) dans la couronne Nord et à 40 % dans la couronne montérégienne.

Le profil du financement des activités culturelles

On retrouve le même profil de financement du MCCQ dans les deux composantes de la Montérégie : une prédominance en faveur de la bibliothèque et une certaine diversification avec les domaines « Patrimoine et musées » et « Arts de la scène ».

Dans la couronne Nord, on constate une même prédominance en ce qui a trait au financement des bibliothèques. Dans la zone hors agglomération, l'éventail des domaines culturels financés offre un portrait différent, avec près de 30 % pour les arts de la scène [18], ce pourcentage dépassant même celui affecté à la bibliothèque. Un tel phénomène ne se retrouve qu'à Montréal.

Malgré une plus grande diversité, il n'en demeure pas moins que ce soutien financier s'adresse d'abord aux activités de diffusion (bibliothèque, patrimoine et musées, arts de la scène).

Par ailleurs, à l'instar de la région Nord de Montréal, l'effort municipal en Montérégie porte surtout sur des services de première ligne, soit la bibliothèque publique et le centre communautaire. Le centre communautaire semble toutefois avoir une importance plus grande en Montérégie que dans la région Nord de Montréal.

♦ LA MONTÉRÉGIE: EN PARTIE TRIBUTAIRE DE LA DYNAMIQUE DU GRAND MONTRÉAL

La Montérégie est l'un des acteurs majeurs sur l'échiquier du Grand Montréal, et à ce titre l'on ne saurait faire abstraction, en matière de développement culturel, des rapports d'interdépendance observés dans les autres secteurs d'activités. L'analyse des dépenses culturelles publiques à l'échelle du Grand Montréal fait ressortir, au-delà

---

18 Outre le financement du MCCQ dirigé vers Joliette, région de Lanaudière, dont une part appréciable repose sur des activités en arts de la scène, nommément en musique (375.0 $), mentionnons également le soutien consenti aux activités du camp musical de la région des Laurentides (148.0 $).

des comparaisons, toute la dynamique propre aux grands centres urbains et aux territoires situés dans leur zone d'influence. Cette dynamique, à laquelle n'échappe pas la Montérégie, se singularise par des facteurs explicatifs difficilement contestables: la centralité et la densité, la proximité et l'accessibilité, la multipolarité, et le niveau d'engagement municipal.

La centralité et la densité

L'économie d'échelle que procure la densité de population et la masse critique engendrée par la concentration des ressources de création et de production expliquent la force d'attraction que Montréal induit dans l'ensemble du Québec et plus particulièrement dans ses régions périphériques.

Les villes centres des régions métropolitaines de Montréal et de Québec ont une vocation métropolitaine et nationale; elles assument des fonctions culturelles plus nombreuses et diversifiées que les villes de leurs régions périphériques, notamment des fonctions de création et de production en plus des services de première ligne. Les profils du financement des infrastructures, des activités culturelles et des dépenses culturelles des villes expriment bien ce fait. À cet égard, il faut rappeler que, à coût égal, la rentabilité financière et sociale des équipements culturels est proportionnelle à la densité de la population.

La proximité et l'accessibilité

Les effets de proximité amplifient la force d'attraction de Montréal et de Québec. Les perceptions d'accessibilité aux services culturels et les comportements déclarés de fréquentation le montrent, la population semblant trouver réponse à ses besoins culturels. Ce phénomène est particulièrement évident à Laval et dans la couronne montérégienne, là où la facilité d'accès aux services culturels est comparable à celle des citoyens de la ville de Montréal. La situation est autre dans les zones hors agglomérations où une partie de la population se tourne vers d'autres lieux plus accessibles pour elle.

La multipolarité

La multipolarité est une caractéristique spécifique à la zone hors agglomération de la Montérégie. En effet, cinq pôles urbains sous-régionaux (Sorel, St-Hyacinthe, Granby, Saint-Jean-sur-Richelieu et Salaberry-de-Valleyfield) exercent chacun une force d'attraction sur leur territoire environnant, ayant pour conséquence la fragmentation territoriale de la Montérégie. Par comparaison, l'Estrie est centrée sur Sherbrooke qui joue le rôle de capitale régionale.

De son côté, le territoire de la région Nord de Montréal se divise en trois régions administratives : Laval, Lanaudière et Laurentides. De plus, dans la zone hors agglomération Nord, on retrouve un pôle urbain par région, soit Joliette et St-Jérôme. Ceux-ci, et tout particulièrement Joliette, présentent un profil culturel plus diversifié drainant des investissements et un financement des activités plus élevés que les cinq pôles urbains sous-régionaux de la Montérégie.

Le niveau d'engagement des municipalités

Le niveau d'engagement des municipalités dans le financement de la culture (infrastructures et dépenses d'opérations) est plus faible en Montérégie que dans la région Nord de Montréal. Or, les municipalités sont des partenaires essentiels dans le financement des activités et des infrastructures culturelles. Leur moins grande implication financière en Montérégie aura peut-être freiné le niveau de financement des projets culturels par les pouvoirs supérieurs et les autres agents économiques.

EN BREF,

L'ensemble des constats et considérations évoqués précédemment illustre bien que la dynamique du développement culturel en Montérégie est complexe en raison de la convergence de plusieurs facteurs. La Montérégie demeure une région en voie de structuration sur un échiquier beaucoup plus vaste, sur lequel elle maintient inévitablement des rapports d'interdépendance. En raison de la proximité de Montréal, la population de la couronne montérégienne va chercher et trouve à Montréal réponse à une bonne partie de ses besoins culturels, surtout qu'elle y trouve des lieux et des activités spécialisés. Par ailleurs, la polarisation de Montréal à l'égard de la création et de la production culturelle rend plus difficile la rencontre des conditions nécessaires au développement de ces fonctions en Montérégie, malgré la forte densité de population qui s'y trouve. En revanche, cette densité favorise l'implantation de services de première ligne pour lesquels elle peut jouer pleinement son rôle. Cette donne n'exclut pas, bien évidemment, que soient ciblés des créneaux d'activités sur lesquels il conviendra de miser pour développer une force d'attraction spécifiquement montérégienne, et qui pourra s'exercer au-delà dans les régions avoisinantes.

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique I	Répartition et densité de la population au km^2 de la grande région de Montréal, 1996.	2
Graphique II	Revenus moyens des ménages de la grande région de Montréal, 1991	9
Graphique III	Répartition des lieux d'activités culturelles selon le genre, grande région de Montréal, 1996.	11
Graphique IV	Participation du gouvernement du Québec et des municipalités au coût total des projets du PAFEC, 1980 à 1995	16
Graphique V	Répartition du financement en programmes d'aide selon les domaines dans la grande région de Montréal, 1995-1996	21
Graphique VI	Répartition du financement en programmes d'aide selon les fonctions dans la grande région de Montréal, 1995-1996	22
Graphique VII	Villes choisies habituellement par les spectateurs pour leurs sorties aux spectacles, selon la résidence	35

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Densités de population au km^2 dans la grande région de Montréal	3
Tableau 2	Distances-temps dans la grande région de Montréal	5
Tableau 3	Répartition de la population selon l'âge	7
Tableau 4	Répartition de la population selon la scolarité	8
Tableau 5	Répartition du nombre de lieux d'activités culturelles dans la grande région de Montréal	10
Tableau 6	Coûts d'immobilisations en équipements culturels dans la grande région de Montréal, de 1980 à 1995	13
Tableau 7	Les dépenses d'investissements per capita dans les territoires à l'étude	15
Tableau 8	Comparaison du financement en programmes d'aide selon les zones dans la grande région de Montréal, 1995-1996	19
Tableau 9	Montant per capita des dépenses culturelles d'opérations des villes et pourcentage de ces dépenses dans les dépenses d'opérations des villes dans la grande région de Montréal	26
Tableau 10	Répartition des dépenses culturelles des villes, selon les postes comptables dans la grande région de Montréal.	28
Tableau 11	Pourcentage de la population de la grande région de Montréal qui déclare avoir accès facilement à des équipements culturels de leur domicile (population de 15 ans et plus)	30
Tableau 12	Pourcentage de la population de la grande région de Montréal qui déclare fréquenter des équipements culturels et assister à des spectacles (population de 15 ans et plus)	31

CAHIER DES ANNEXES

ANNEXE 1 Tableau d'ensemble des populations, des coûts et des dépenses.

ANNEXE 2

Tableau 1	Densités de population au km^2 dans la grande région de Québec et dans la région de l'Estrie.
Tableau 2	Coûts d'immobilisations en équipements culturels dans la grande région de Québec de 1980 à 1995.
Tableau 3	Coûts d'immobilisations en équipements culturels dans la région de l'Estrie de 1980 à 1995.
Tableau 4	Comparaison du financement en programmes d'aide selon les zones dans la grande région de Québec, 1995-1996.
Tableau 5	Comparaison du financement en programmes d'aide selon les zones dans la région de l'Estrie, 1995-1996.
Graphique I	Participation du gouvernement du Québec et des municipalités au coût total des projets du PAFEC dans la grande région de Québec, 1980 - 1995.
Graphique II	Répartition du financement en programmes d'aide selon les domaines dans la région de l'Estrie, 1995-1996.
Graphique III	Répartition du financement en programmes d'aide selon les fonctions dans la région de l'Estrie, 1995-1996.
Graphique IV	Répartition du financement en programmes d'aide selon les domaines dans la grande région de Québec,1995-1996.
Graphique V	Répartition du financement en prgrammes d'aide selon les fonctions dans la grande région de Québec, 1995-1996.

ANNEXE 3 Notes méthodologiques.

ANNEXE 1

TABLEAU D'ENSEMBLE DES POPULATIONS, DES COÛTS ET DES DÉPENSES

Régions administratives	Population (1996)		Coûts d'immobilisations (1980-1995)		Financement du MCCQ : transfert et programmes d'aide[1] (1995-1996)			Dépenses culturelles des municipalités (1995)	
	(000')	%	M $	%	M$	Per capita	%	Per capita	%[2]
Montréal	1 799,3	25,0	400,3	46,9	172,3 66,4	95,76 36,92	60,6 53,0	58,02	4,1
Montérégie	1 273,5	17,7	45,4	5,3	6,8 6,8	5,39 5,39	2,4 5,5	22,52	3,3
Québec	647,5	9,0	133,1	15,6	64,6 18,9	99,83 29,20	22,6 14,8	30,95	3,2
Mauricie/Bois-Francs	486,7	6,7	49,8	5,8	6,4 4,9	13,25 10,17	2,3 3,9	22,37	3,8
Laurentides	415,3	5,8	24,1	2,8	2,3 2,3	5,61 5,61	0,8 1,9	30,20	4,3
Chaudière-Appalaches	382,4	5,3	23,8	2,8	3,0 3,0	7,79 7,79	1,2 2,6	14,44	2,6
Lanaudière	371,5	5,1	23,8	2,8	2,0 2,0	5,38 5,38	0,7 1,6	22,85	3,8
Laval	335,0	4,6	14,5	1,7	0,9 0,9	2,75 2,75	0,3 0,7	32,79	4,1
Outaouais	306,2	4,2	20,1	2,4	3,6 2,2	11,94 7,05	1,3 1,7	28,34	3,3
Saguenay-Lac-St-Jean	294,4	4,1	25,4	3,0	5,2 3,6	17,83 12,39	1,8 2,9	32,74	4,3
Estrie	278,7	3,9	19,2	2,2	3,9 3,6	14,01 13,06	1,4 2,9	15,13	1,4
Bas-St-Laurent	211,1	2,9	19,1	2,2	4,2 2,9	19,76 13,69	1,5 2,3	18,64	3,2
Abitibi-Témiscamingue	155,2	2,1	21,2	3,1	3,8 2,9	24,27 18,91	1,3 2,3	39,53	5,0
Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine	108,6	1,5	9,0	1,0	2,0 2,0	18,72 18,72	0,7 1,6	14,28	2,7
Côte-Nord	106,7	1,5	21,8	2,6	2,5 2,2	23,44 20,52	0,9 1,7	43,21	4,2
Nord du Québec	36,8	0,5	2,2	0,3	0,6 0,6	15,43 15,43	0,2 0,5	27,33	1,6
TOTAL	**7 208,9**	**100**	**852,7**	**100**	**284,3 125,4**	**39,44 17,40**	**100,0 100,0**	**33,55**	**3,7**

[1] Pour chacune des colonnes, la première ligne renvoie au financement total des activités (transferts aux organismes et sociétés d'État et programmes d'aide); la seconde, au financement en programmes d'aide seulement. Le chiffre est identique lorsque la région ne reçoit pas de financement sous la forme de transferts aux organismes et sociétés d'État.

[2] Il s'agit du pourcentage que représentent les dépenses culturelles sur l'ensemble des dépenses d'opérations des municipalités.

TABLEAU 1

DENSITÉS DE POPULATION AU KM² DANS LA GRANDE RÉGION DE QUÉBEC			
ZONES	POPULATION (000')	SUPERFICIE KM2	DENSITÉ KM2
Ville de Québec	175,0	89,4	1 957,5
Autres villes de la CUQ	338,0	455,3	742,4
Couronne de Québec	167,3	2 616,0	64,0
Couronne Nord	43,2	2 019,0	21,4
Couronne Chaudière-Appalaches	124,1	597,2	207,8
Hors agglomération	349,7	19 969,7	17,5
Région Nord (Québec)	91,4	5 450,0	16,8
Chaudière-Appalaches	258,3	14 519,6	17,8
TOTAL	1 030,0	23 130,4	44,5
DÉTAIL DES TERRITOIRES			
Chaudière-Appalaches	382,4	15 116,8	25,3
Couronne	124,1	597,2	207,8
Hors agglomération	258,3	14 519,6	17,8
Région Nord	134,6	7 469,0	80,8
Couronne	43,2	2 019,0	21,4
Hors agglomération	91,4	5 450,0	16,8

DENSITÉS DE POPULATION AU KM² DANS LA RÉGION DE L'ESTRIE			
ZONES	POPULATION	SUPERFICIE KM2	DENSITÉ KM 2
Agglomération de Sherbrooke	143,8	868,8	165,5
Villes hors agglomération	134,9	9 243,8	14,6
Estrie	278,7	10 112.6	27,6

TABLEAU 2

COÛTS D'IMMOBILISATIONS EN ÉQUIPEMENTS CULTURELS
DANS LA GRANDE RÉGION DE QUÉBEC, 1980 À 1995

ZONES	COÛTS EN IMMOBILISATIONS EN MILLIONS $	% DU TOTAL
Ville de Québec	92,7 [19]	59,2
Autres villes de la CUQ	22,8	14,6
Couronne de Québec		
Couronne Nord	2,2	1,4
Couronne Sud	13,6	8,7
Hors agglomération		
Région Nord	15,3	9,8
Chaudière-Appalaches	9,9	6,3
ENSEMBLE DU TERRITOIRE	156,6 M$	100 %

Source : MCCQ, programme d'Aide aux équipements culturels, 1980 - 1995.

TABLEAU 3

COÛTS D'IMMOBILISATIONS EN ÉQUIPEMENTS CULTURELS
DANS LA RÉGION DE L'ESTRIE, 1980 À 1995

ZONES	COÛTS EN IMMOBILISATIONS EN MILLIONS $	% DU TOTAL
Agglomération de Sherbrooke	11,4	68,2
Villes hors agglomération	5,3	31,8
ESTRIE	16,7 M$	100 %

Source : MCCQ, programme d'Aide aux équipements culturels, 1980 - 1995.

19 Ce montant comprend, en $ constants, le coût total des projets de construction du musée de la Civilisation (37 071,4 $) et d'agrandissement du musée du Québec (20 177,6 $)

TABLEAU 4

COMPARAISON DU FINANCEMENT EN PROGRAMMES D'AIDE
SELON LES ZONES DANS LA GRANDE RÉGION DE QUÉBEC
1995-1996
DÉPENSES CULTURELLES (M$, % RELATIF ET MONTANT PER CAPITA)
ET POIDS DÉMOGRAPHIQUE (% POPULATION)

ZONES	DÉPENSES CULTURELLES			POIDS DÉMOGRAPHIQUE % GRDE RÉGION DE QUÉBEC
	M$	% GRDE RÉGION DE QUÉBEC	PER CAPITA	
Ville de Québec	14,1	64,4	80,85	17,0
Autres villes de la CUQ	3,2	14,6	8,43	37,0
Couronne Chaudière-Appalaches	0,6	2,7	0,20	12,0
Hors agglo. Chaudière-Appalaches	2,4	11,0	9,05	25,1
Hors agglomération région Nord	1,5	6,8	16,99	8,9
Chaudière-Appalaches	3,0 M$	13,7 %	7,79 $	37,1 %

Source: MCCQ, DRESB, Banque d'information sur les dépenses de transfert, 1995-1996

TABLEAU 5

COMPARAISON DU FINANCEMENT EN PROGRAMMES D'AIDE
SELON LES ZONES DANS LA RÉGION DE L'ESTRIE
1995-1996
DÉPENSES CULTURELLES (M$, % RELATIF ET MONTANT PER CAPITA)
ET POIDS DÉMOGRAPHIQUE (% POPULATION)

ZONES	DÉPENSES CULTURELLES			POIDS DÉMOGRAPHIQUE % GRDE RÉGION DE L'ESTRIE
	M$	% GRDE RÉGION DE L'ESTRIE	PER CAPITA	
Agglomération de Sherbrooke	2,1	58,3	14,60	51,6
Hors agglomération	1,5	41,6	11,12	48,4
ESTRIE	3,6 M$	100 %	13,37 $	100 %

Source: MCCQ, DRESB, Banque d'information sur les dépenses de transfert, 1995-1996

GRAPHIQUE I

Participation du gouvernement du Québec et des municipalités au coût total des projets du PAFEC dans la grande région de Québec, 1980 à 1995

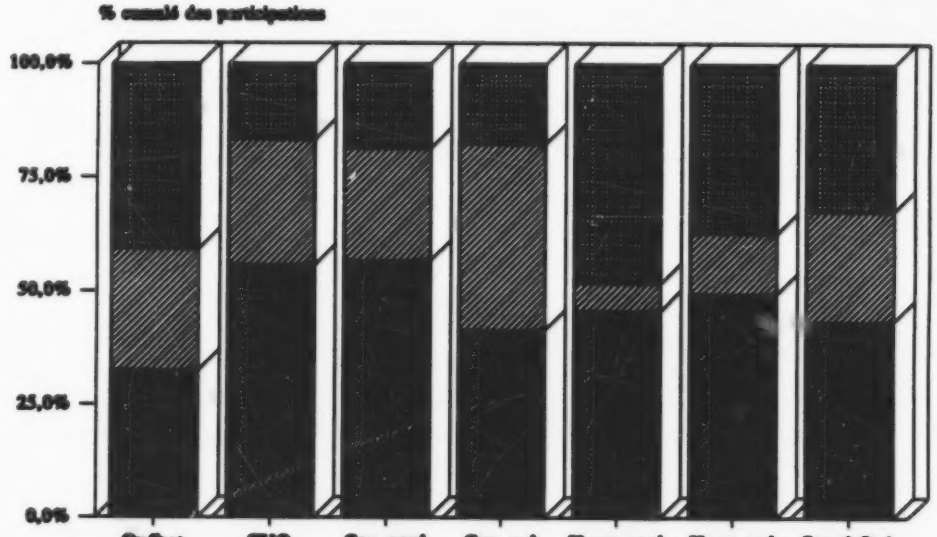

	Québec	CUQ	Cou. nord	Cou. sud	Lagg. nord	Lagg. sud	Grand Qué.
Autres	40,7	16,5	18,5	17,5	48,2	37,1	32,3
Municipalités	26,7	27,8	24,8	41,0	6,0	13,4	24,3
Gouv. Québec	32,6	55,7	56,7	41,5	45,8	49,5	43,4

Source : Programme d'Aide aux équipements culturels, 1980-1995, MCCQ.

GRAPHIQUE II

Répartition du financement en programmes d'aide selon les domaines dans la région de l'Estrie, 1995-1996

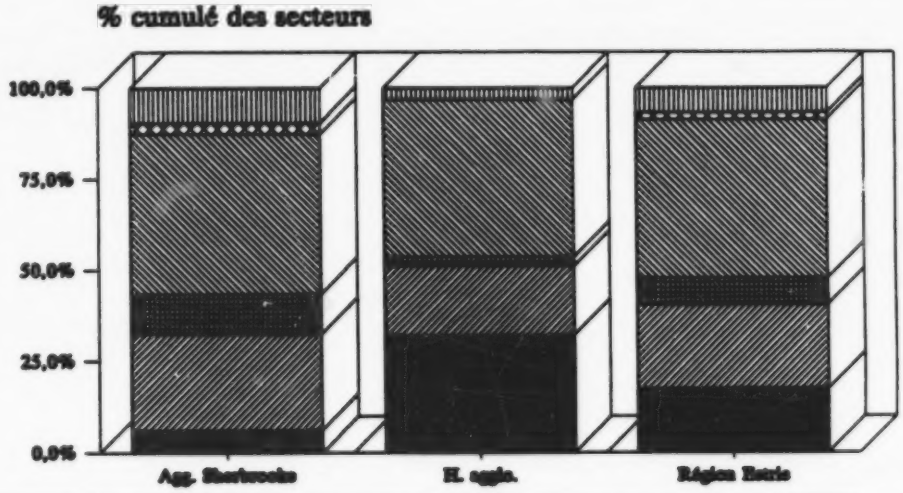

	Agg. Sherbrooke	H. aggio.	Région Estrie
Autres *	9,5	3,2	6,8
Ind. culturelles	3,1	0,0	1,8
Arts de la scène	43,9	43,2	43,6
Arts vis. & métiers	11,1	2,5	7,3
Patrimoine & musées	26,2	18,9	23,0
Bibliothèques	6,2	32,2	17,5

* *La catégorie « Autres » regroupe les domaines des médias et des télécommunications de même que les activités qui se rattachent à plus d'un domaine et les indéterminés (voir définition des termes en annexe).*

Source : Banque d'information sur les dépenses de transfert, 1995-1996, DRESB, MCCQ.

GRAPHIQUE III

Répartition du financement en programmes d'aide selon les fonctions dans la région de l'Estrie, 1995-1996

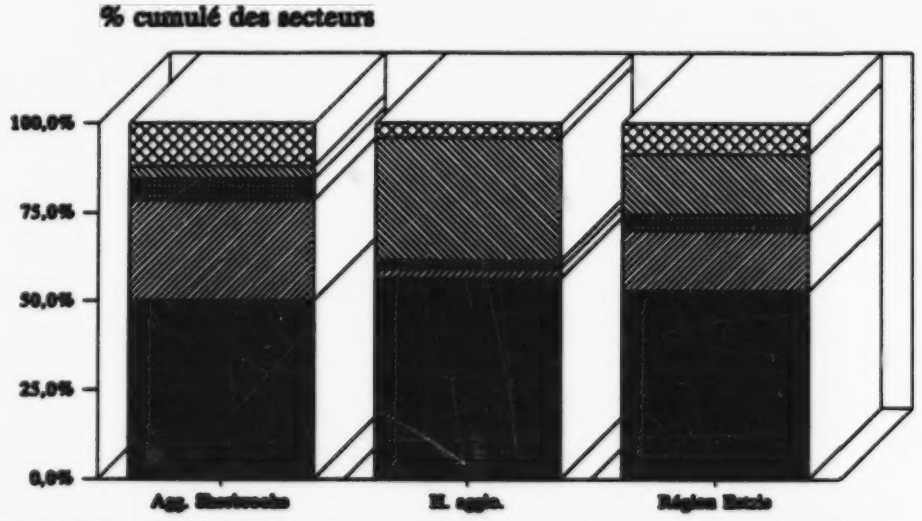

	Agg. Sherbrooke	H. agglo.	Région Estrie
Autres *	11,9	3,9	8,4
Formation	3,6	34,7	17,2
Conn. & mise valeur	6,0	2,1	4,3
Création & prod.	28,4	2,9	17,2
Diffusion	50,1	56,4	52,9

* *La catégorie « Autres » regroupe les fonctions suivantes : encadrement, recherche, promotion et commercialisation, innovation technologique, les activités dont l'objectif ne peut être rattaché à l'une ou l'autre des fonctions précédentes et les indéterminés (voir définition des fonctions culturelles en annexe).*

Source : Banque d'information sur les dépenses de transfert, 1995-1996, DRESB, MCCQ.

GRAPHIQUE IV

Répartition du financement en programmes d'aide selon les domaines dans la grande région de Québec, 1995-1996

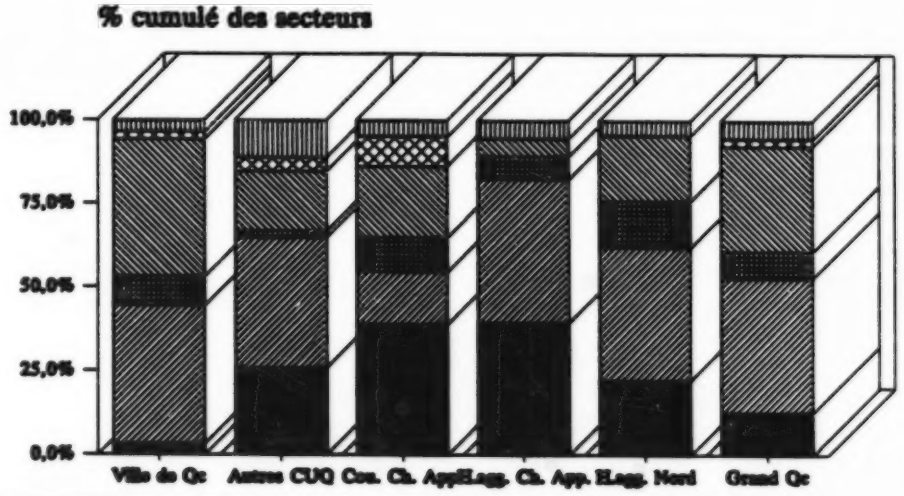

	Ville de Qc	Autres CUQ	Couronne Ch. App/Legg.	Ch. App. Legg. Nord	Grand Qc
Autres *	5,6	11,3	4,9	5,4	4,6	5,4
Ind. culturelles	2,2	4,0	8,8	0,2	0,0	2,2
Arts de la scène	41,1	17,9	21,3	5,2	19,5	31,6
Arts vis. & métiers	8,8	2,0	10,3	6,7	13,9	8,0
Patrimoine & musées	41,0	38,9	15,8	43,2	39,8	40,2
Bibliothèques	3,3	25,9	38,9	39,3	22,2	12,6

* *La catégorie « Autres » regroupe les domaines des médias et des télécommunications de même que les activités qui se rattachent à plus d'un domaine et les indéterminés (voir définition des termes en annexe).*

Source : Banque d'information sur les dépenses de transfert, 1995-1996, DRESB, MCCQ.

GRAPHIQUE V

Répartition du financement en programmes d'aide selon les fonctions dans la grande région de Québec, 1995-1996

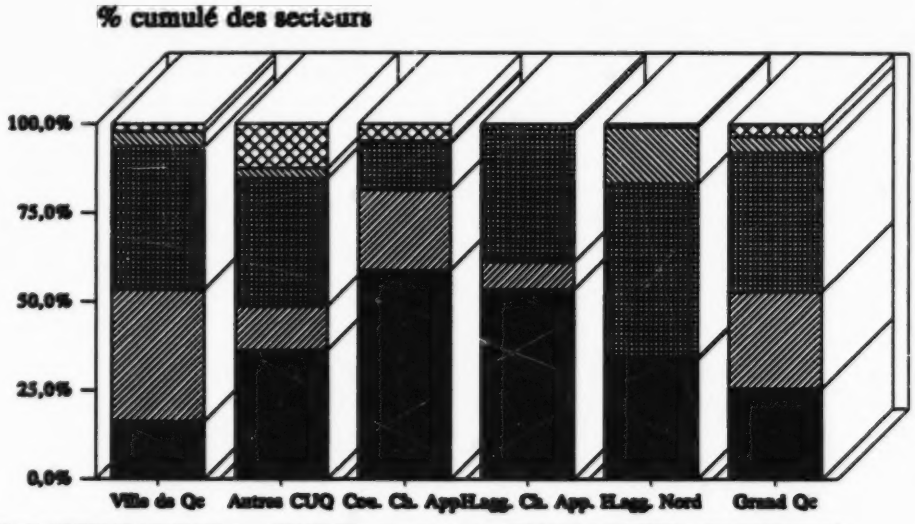

	Ville de Qc	Autres CUQ	Coo. Ch. App.Lagg.	Ch. App. Lagg. Nord	Grand Qc
Autres *	2,0	12,4	4,7	0,1	0,8	3,3
Formation	4,3	2,9	0,7	1,4	15,7	4,5
Cons. & mise valeur	40,3	36,0	13,1	37,3	49,3	39,3
Création & prod.	37,1	12,4	22,6	7,7	0,5	27,3
Diffusion	16,3	36,3	58,9	53,5	33,7	25,6

* *La catégorie « Autres » regroupe les fonctions suivantes : encadrement, recherche, promotion et commercialisation, innovation technologique, les activités dont l'objectif ne peut être rattaché à l'une ou l'autre des fonctions précédentes et les indéterminés (voir définition des fonctions culturelles en annexe).*

Source : Banque d'information sur les dépenses de transfert, 1995-1996, DRESB, MCC.

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

DOMAINES ET SOUS-DOMAINES

Les domaines renvoient aux activités artistiques, culturelles et de communications qui font l'objet de l'aide financière du ministère de la Culture et des Communications, du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Huit grands domaines culturels ont été retenus: Patrimoine et musées, Arts visuels et métiers d'art, Arts de la scène, Livre, Audiovisuel, Médias, Télécommunications, Technologies de l'information. Chaque domaine est constitué de sous-domaines.

- **Patrimoine et musées**

Patrimoine (archéologique, ethnologique, architectural, naturel et artistique); musées d'art et du patrimoine; archives. Les archives sont dans les faits un élément du patrimoine - patrimoine archivistique - au même titre que le patrimoine archéologique, architectural ou ethnologique, mais nous en avons fait un sous-domaine pour respecter un état de fait au Ministère.

- **Arts visuels et métiers d'art**

En arts visuels, le travail des créateurs dans les diverses disciplines, les activités des organismes en arts visuels (centres d'artistes, ateliers de production), celles des galeries d'art, celles des centres d'exposition considérés ici au même titre que les galeries d'art; en métiers d'art, le travail des créateurs dans les diverses disciplines , les activités des organismes et les écoles-ateliers reconnues comme centres de formation. Se rattache également à ce domaine, la recherche architecturale (architecture, architecture de paysage, urbanisme).

- **Arts de la scène**

Les sous-domaines traditionnels (musique, théâtre, danse) auxquels s'ajoutent les variétés. Deux autres catégories: les arts multidisciplinaires qui font appel simultanément à plusieurs modes d'expression artistique et les activités pluridisciplinaires, terme que l'on réserve pour les salles de spectacle, y compris les deux sociétés d'État (Place des Arts et Grand Théâtre de Québec) et certains festivals polyvalents. Dans tous les cas, il s'agit d'activités rattachées au spectacle vivant.

- **Livre**

La création littéraire (littérature), le monde de l'édition (maisons d'édition, périodiques culturels, librairies, salons du livre) et les bibliothèques (publiques, CRSBP, spécialisées; nous y avons inclus la Bibliothèque nationale).

- **Audiovisuel**

Disques et vidéoclips (l'enregistrement sonore en général auquel est associé le vidéoclip en tant qu'outil de promotion), le cinéma (films, téléfilms, vidéos) et les arts médiatiques (infographie, audiographie, holographie,...)

- **Autres (culture)**

Les activités qui relèvent de plus d'un domaine comme la création multidisciplinaire, les activités pluridisciplinaires qui se rattachent aussi à plus d'un domaine (celles des maisons de la culture par exemple) de même que les activités générales d'institutions ou d'organismes (Conseils régionaux de la culture, certaines sociétés d'État - SODEC, CALQ, Commission de reconnaissance des associations d'artistes) qui visent l'ensemble de l'univers culturel. Cette catégorie comprend également les « indéterminés ».

- **Médias**

Médias électroniques (radio, télévision), médias écrits (journaux, revues), publicité, production télévisuelle indépendante et vidéo corporatif.

- **Télécommunications**

Télécommunications, câblodistribution.

- **Technologies de l'information**

Informatique, autoroute de l'information, multimédia.

- **Autres (communications)**

Les activités en communication qui relèvent de plus d'un domaine.

La notion d'industries culturelles n'a pas été retenue comme telle dans cette nomenclature des domaines et sous-domaines. Mais on peut repérer sans peine ces secteurs d'activité que sont l'édition, le disque et le cinéma à travers les sous-domaines correspondants.

FONCTIONS CULTURELLES

La notion de fonction permet de situer l'aide financière dans la chaîne de l'activité artistique et culturelle en s'intéressant d'abord à l'objectif visé par cette même aide. On parle alors d'aide à la création, à la production, etc. [20]

- **Création**

  Objectif de conception, d'élaboration, de recherche-innovation; y est associé le travail d'interprétation d'une oeuvre.

- **Production**

  Objectif de mise en oeuvre d'un ensemble de moyens et de ressources en vue de la réalisation d'une oeuvre ou d'un produit.

- **Diffusion**

  Objectif visant à faire connaître et à diffuser une oeuvre ou un produit.

- **Conservation**

  Objectif visant à garder la mémoire des oeuvres produites par le passé, à les conserver en bon état et à les transmettre aux générations futures; effort destiné à faire entrer cette nouvelle richesse dans le patrimoine culturel, à préserver celui qui est déjà constitué et à le faire connaître au public.

- **Formation**

  Objectif visant à assurer le renouvellement (la relève) d'un secteur donné ou encore le perfectionnement des praticiens.

---

20 Règles d'attibution: dans le cas d'une subvention au projet, nous nous en sommes tenus à la raison d'être du projet lorsque l'information était disponible; pour la subvention au fonctionnement, nous avons retenu le mandat premier, reconnu du bénéficiaire, ou encore les objectifs déclarés du programme d'aide.

- **Encadrement**

  Objectif relié à la défense, à la promotion et au développement d'un secteur donné et des praticiens de ce secteur; les activités de représentation auprès des instances gouvernementales y sont incluses.

- **Recherche**

  Objectif rattaché aux études et analyses du domaine artistique, culturel et des communications; cela comprend tout aussi bien les études préliminaires concernant les équipements culturels que les inventaires patrimoniaux.

- **Mise en valeur**

  Objectif d'animation/interprétation en patrimoine, notamment les centres d'interprétation.

- **Promotion et commercialisation**

  Objectif visant à la valorisation des produits et services de communications dans une perspective de vente et de développement industriel.

- **Innovation technologique**

  Objectif visant le développement de nouveaux produits, services et applications dans le domaine des communications en adaptant une technologie déjà existante, ou en développant et en exploitant de nouvelles connaissances scientifiques et techniques.

- **Autres**

  Outre les « indéterminés », entrent dans cette catégorie les activités dont l'objectif ne peut être rattaché à l'une ou l'autre des catégories précédentes ou lorsqu'il est absolument impossible d'identifier une fonction dominante.

Il faut souligner ici l'existence de zones grises. Celles-ci ne tiennent pas tant à une difficulté de définition de la nomenclature qu'à la nature même de l'activité culturelle, artistique et de communication qui ne se laisse pas réduire à des catégories exclusives. Deux exemples parmi d'autres: la conservation/diffusion dans le cas des musées ou encore les nouvelles tendances de mise en valeur en patrimoine. Il en est de même des arts de la scène où la production et la diffusion sont *intimement liées*.